

# Lettre 50 – Février 2023



Je vous rappelle que les informations de ces lettres sont issues d'une cinquantaine de sites internet. Le plus fréquemment utilisé est celui de infomigrants. Les autres sont mis en bas de paragraphe. Si vous désirez lire plus complètement les informations, vous pouvez vous y référer.

N'hésitez pas à envoyer cette lettre, si vous le jugé utile, à toutes les personnes que vous invitez à vos cercles de silence.

Cette lettre a aussi pour but de montrer les questions ayant trait aux migrants dans l'ensemble du monde, ce qui permet de relativiser ce qui se passe ici ou là.

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE .....	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	4
Orléans - Olivet.....	4
Mesnil-Amelot.....	4
Plaisir .....	5
Turin.....	5
Zones d'attente pour personnes en instance.....	5
FRANCE.....	6
rassemblement « Bouge Ta Pref ».....	6
Mineurs isolés .....	6
<b>Accueil des migrants en province</b> .....	7
"Comment devenir un parfait demandeur d'asile" .....	7
Projet de loi relatif à l'asile et à l'immigration .....	8
Conditionner l'obtention d'un titre de séjour pluriannuel à un niveau de français minimal ...	8
Créer un titre de séjour spécial "métiers en tension" .....	8
Hausse des amendes pour employeurs coupables de travail illégal.....	8
Travailler dès le début de l'examen de leur demande d'asile .....	9
Élargir le recours à un juge unique à la CNDA .....	9
Faciliter l'expulsion des étrangers représentant une menace pour l'ordre public.....	9
Quelles réactions .....	9
Métiers en tension et immigration .....	10
Cessons d'être complice des pulsions xénophobes en Europe .....	11
L'enfermement administratif des enfants .....	12
Les Etrangers en France .....	12
Gel des expulsions vers l'Iran et OQTF .....	12
Absence de logement et prostitution .....	13
Antibes .....	13
Avançon .....	14

Béthune .....	14
<b>Briançon</b> .....	15
Callac .....	16
Callengeville – Neufchâtel-en-Bray .....	16
Beaucoup montent sans savoir dans quel type de véhicules ils prennent place .....	16
Carcassonne .....	17
Bourg-en-Bresse .....	17
Corse .....	17
<b>Creuse</b> .....	18
Douai .....	18
Jausiers hautes alpes .....	18
Loon-Plage .....	19
Montpellier .....	19
Nantes .....	19
Paris .....	19
Rennes .....	20
<b>Saint-Beauzire</b> Haute-Loire .....	21
Strasbourg .....	21
Toulouse .....	22
MANCHE .....	22
Le traité du Touquet a 20 ans .....	23
MÉDITERRANÉE .....	24
Sea-Eye 4 .....	24
Espagne – Algérie .....	24
Libye-Italie .....	25
UNION EUROPÉENNE .....	25
Tentative des 27 de mieux se coordonner .....	25
La Chasse aux passeurs .....	26
Relocalisation .....	27
Des nouvelles des « hotspots » .....	27
Allemagne .....	28
Autriche .....	28
Belgique .....	29
Bulgarie .....	29
Croatie .....	30
Espagne .....	30
Mineurs non accompagnés .....	30
Sommet hispano-marocain .....	31
Lanzarote - Canaries .....	32

Grèce .....	32
Italie .....	32
<b>Le football et l'immigration</b> .....	33
Lampedusa .....	33
Tchéquie .....	34
EUROPE .....	34
Albanie .....	34
Balkans .....	34
Monténégro .....	34
Royaume-Uni .....	35
Serbie .....	35
Suisse .....	35
MONDE - NATIONS UNIES.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Vivons-nous dans une ère de migration de masse ?.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ASIE.....	36
Syrie .....	36
Turquie .....	37
AFRIQUE .....	37
Immigration et médecins africains .....	37
Érythrée .....	38
Maroc .....	39
Rwanda.....	39
Sénégal.....	39
Tunisie .....	40
AMERIQUE.....	40
USA.....	40
Canada.....	40
A VOIR – A LIRE – TEMOIGNAGE .....	41
<b>Vers une nouvelle vie découverte dans la maison d'un passeur</b> .....	41
Témoignage d'un malien, éboueur.....	43
La battue : l'État, la police et les étrangers.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Dounia et la princesse d'Alep .....	41

## CERCLES DE SILENCE

Après les incidents qui ont eu lieu le mois dernier lors de la tenue du cercle de silence de Versailles, le cercle qui s'est tenu en février a vu augmenter très sensiblement son nombre de participants : 70 personnes sont venues montrer leur accord avec ces cercles de silence qui si tiennent bientôt 15 ans à Versailles.

# CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

En France, des **actions sont prévues contre les CRA** les 18 février et 4 mars 2023.

## ORLEANS - OLIVET

Un **centre de rétention administrative à Olivet**, prévu pour accueillir **90 étrangers en situation irrégulière en attente d'expulsion** vers leur pays d'origine, doit ouvrir en septembre 2023. Le fonctionnement de ce centre, encadré par 140 agents de la Police de l'air aux frontières (PAF), va générer un afflux de dossiers devant les juridictions. En l'état actuel de ses effectifs, la juridiction orléanaise ne peut répondre à cette future nouvelle charge de travail. Rien que devant le **juge des libertés et de la détention**, c'est selon une première estimation **1.500 à 2.000 requêtes supplémentaires par an** qui vont devoir être traitées. A ce jour, "*c'est mission impossible*" indique le président du tribunal judiciaire d'Orléans. "*Il faut que l'on se mobilise tous pour faire comprendre que tout autant, la PAF, les services de la préfecture, le tribunal mais aussi les avocats vont être très impactés. C'est une vraie préoccupation avec des délais extrêmement courts pour répondre en matière de droits des étrangers y compris les week-ends*". Réunis en assemblée plénière le 13 janvier 2023, magistrats et fonctionnaires du tribunal d'Orléans ont voté une motion pour **réclamer à nouveau au ministère de la justice la création de postes supplémentaires**. La demande porte sur "*deux juges des libertés et de la détention, trois greffiers et un substitut du procureur de la République*". "*Nous avons bon espoir d'être entendus sous peine de devoir dégrader d'autres services tout aussi importants*".

## MESNIL-AMELOT

Dans un contexte de recrudescence de violences et de graves dysfonctionnements, **la Cimade a décidé le 2 février 2023 d'un retrait de ses équipes dans les centres de rétention du Mesnil-Amelot jusqu'à nouvel ordre**. Malgré les alertes régulièrement lancées auprès des responsables des centres et des ministères, le climat au sein des CRA du Mesnil-Amelot s'est considérablement aggravé ces derniers mois, aboutissant à l'impossibilité manifeste pour les intervenants de l'association d'assurer leur mission d'aide à l'exercice des droits. Les **expulsions illégales** de personnes qui ne peuvent faire l'objet d'une expulsion parce qu'elles ont demandé l'asile ou ont formulé un recours de plein droit suspensif devant la juridiction administrative se sont multipliées : on en compte déjà cinq depuis le début d'année, auxquelles s'ajoutent six personnes protégées par la loi contre le prononcé d'une mesure d'éloignement en raison de leurs attaches familiales sur le territoire. De la même façon, les tentatives d'expulsions vers des pays à risques (Syrie, Soudan, Erythrée, Somalie, Russie), le placement en rétention de personnes victimes de violences conjugales, de personnes en situation régulière ou de Français sont devenues monnaie courante. De plus en plus de personnes présentant d'importants **problèmes de santé notamment psychiatriques**, sont enfermées dans les centres, en dépit de leur évidente vulnérabilité. Certaines présentent des troubles mentaux qui nécessitent des soins immédiats et représentent un danger pour elle-même ou pour les autres, ce qui justifierait aux termes de la loi leur hospitalisation plutôt qu'un maintien en rétention. D'autres ne bénéficient manifestement pas du discernement suffisant pour faire valoir l'exercice de leurs droits, rendant impossible la mission d'appui que doivent délivrer les intervenants de La Cimade. Ainsi, depuis plus de trois semaines, une femme présentant de multiples troubles, incapable de s'alimenter et de se laver de manière autonome, est enfermée au CRA 2, dans des conditions portant atteinte à sa dignité et dans l'incapacité d'exprimer son consentement pour exercer ses droits. **L'isolement**, enfermement dans l'enfermement, est censé être exceptionnel et être limité dans le temps. Il est aujourd'hui utilisé par l'administration pour diverses raisons ("troubles à l'ordre public", isolement de personnes la veille d'un vol, isolement sanitaire pour maladie contagieuse ou troubles psychiatriques) et pour une durée indéterminée, sans accès aux soins ni aux droits. Dans ce contexte, les situations de **violences n'ont cessé de se multiplier : violences entre personnes retenues, violences policières** à l'encontre des personnes retenues, tandis qu'alertés par

ces faits les responsables des CRA assument une nécessité de recours à la force. Ce climat de tensions permanentes porte atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes retenues, tend les relations entre les différents acteurs intervenant au sein des centres, les exposant eux-mêmes à de nombreux risques mettant en jeu leur sécurité. Cette situation explosive est le fruit **d'une politique d'enfermement et d'expulsion mise en œuvre au mépris du respect fondamental du droit et de l'humanité**. C'est cette même politique qui commande la plupart des mesures contenues dans le projet de loi « Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ».

## PLAISIR

Le Centre de Rétenion Administrative (CRA) de Plaisir, n'est plus un CRA dédié aux retenus malades du Covid (octobre 2020 à fin 2022), qui venaient parfois sous escorte policière de l'autre bout de la France. L'association « France Terre d'Asile » est à nouveau sur place.

## TURIN

Dans la soirée du samedi 4 février, une révolte a éclaté à l'intérieur du CPR du corso Brunelleschi, qui a été durement réprimée par les CRS et des gaz lacrymogènes. Trois zones ont été touchées et un incendie s'est déclaré dans les cantines. La protestation a commencé en raison des conditions de détention ignoble et des tortures que l'organisme gestionnaire ORS Italia, avec le soutien de la préfecture de police, pratique quotidiennement. De l'intérieur, ils nous disent que la nourriture est pourrie et contient des psychotropes, que les cellules n'ont pas de chauffage, qu'il n'y a pas d'eau chaude et que les sections sont pleines de détrit. Une personne de l'intérieur nous a raconté que trois personnes avaient été transférées à l'hôpital et que des tabassages violents avaient été menés pour réprimer l'émeute. Certaines personnes ont été laissées sur le sol, blessées, sans assistance. Pour ne pas laisser seuls ceux qui se trouvent à l'intérieur, en fin d'après-midi du dimanche 5 février, un groupe de militants solidaires s'est réuni sur la pelouse du Corso Brunelleschi pour faire un parloir sauvage en solidarité avec les détenus et les insurgés. Pendant ce moment, quelques personnes sont montées sur le toit de la zone blanche en criant « liberté ». Nous avons entendu des coups et des cris de protestation. Plusieurs feux ont été allumés et les pompiers sont entrés dans l'établissement. Malgré le blocage des communications imposé par la direction pendant le parloir sauvage, un appel a percé les murs. Les détenus en révolte nous ont parlé des tortures qu'ils subissent quotidiennement et ils nous ont raconté ce qui se passe à l'intérieur, notamment l'entrée de quelques camionnettes de police dans les zones d'émeutes. Après quoi, les solidaires ont pu sentir à nouveau les gaz lacrymogènes. Dans la soirée, nous avons appris que l'incendie a rendu inhabitable 3 zones sur 4, les gens ont dormi dehors sans couvertures ni matelas et surveillés par des flics. Certaines personnes gravement blessées par la police n'ont pas reçu d'aide. De l'intérieur s'exprime une forte demande pour briser le mur du silence qui entoure la détention administrative et faire connaître à l'extérieur la violence dont les détenus sont victimes au quotidien. Ces jours-ci, le mur du silence a été brisé grâce à la détermination des détenus qui ont continué à lancer des appels de solidarité malgré la tentative évidente de la direction du CPR d'isoler les détenus et de couper, avec le blocage des cabines, tout appel vers l'extérieur.

<https://crametoncra Lyon.noblogs.org/>

## ZONES D'ATTENTE POUR PERSONNES EN INSTANCE

Interpellés dès leur descente du train ou au pied de l'avion dans lequel ils se trouvent, parce qu'ils n'ont **pas** pu présenter **de titre de séjour ou de visa valide**, les "*étrangers non-admis sur le territoire français*" y sont **enfermés pour une durée maximale de 20 jours**, jusqu'à ce que leur situation administrative soit clarifiée ou qu'ils soient renvoyés dans le pays de provenance. (La ZAPI est considérée hors du territoire français). La loi française veut qu'au bout des quatre premiers jours, le migrant enfermé en zone d'attente soit présenté devant **le juge des libertés et de la détention (JLD)**, si la police demande une prolongation du maintien en zone d'attente. C'est le juge qui va décider si la rétention est prolongée ou si l'étranger est libéré. Pour cela, il contrôle la régularité de la procédure qui a conduit au placement de l'étranger "*préssumé en situation irrégulière*" en zone

d'attente, depuis son interpellation à la frontière. La notification des droits en zone d'attente doit être faite à la personne non admise dans une langue qu'elle comprend. *"Dans les zones d'attente, les gens ne comprennent pas pourquoi on les envoie devant le tribunal, car c'est une procédure parallèle à l'éloignement"*. Les migrants considérés en situation irrégulière et n'ayant pas formulé de demande d'asile ou ayant été refusés dans la procédure d'asile à la frontière, risquent une expulsion. *"Il arrive que des personnes soient éloignées dans la nuit précédant leur passage devant le juge"*. Lorsque le JLD prononce la fin de la détention en zone d'attente, la sortie de la ZAPI peut durer "un certain temps", souligne encore Laure Palun, car le procureur dispose de 10 heures suivant la décision du juge pour faire appel. En cas d'appel, les migrants concernés restent enfermés le temps que la cour d'appel rejette la requête du procureur, ce qui peut durer entre 24 et 48 heures. À leur libération, les migrants sortis de la zone d'attente peuvent entrer sur le sol français avec un visa de 8 jours seulement. *"Au bout de 8 jours, ils seront hors la loi"*. Aussi, les personnes désirant demander l'asile en France doivent lancer la procédure de demande d'asile dans ces 8 jours en appelant ou en se rendant dans une Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA). Pour ceux qui ne veulent pas demander l'asile, et souhaitent rester en France, les démarches de demande de titre de séjour doivent être faites auprès d'une préfecture. Dans les deux cas, le délai est quasiment impossible à respecter étant donné le temps nécessaire pour obtenir un rendez-vous en préfecture ou la difficulté pour joindre un SPADA en France à l'heure actuelle.

La France compte une centaine de ZAPI, majoritairement situées dans les aéroports, mais aussi dans des ports et certaines gares.

## FRANCE

### RASSEMBLEMENT « BOUGE TA PREF »

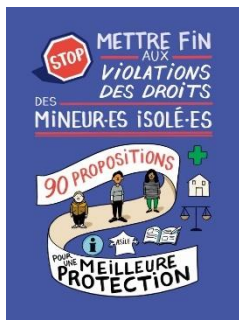


Début du rassemblement à Versailles

A Versailles, cette manifestation paraît plutôt positive, car une délégation a été reçue en audience e par le Directeur des Migrations des Yvelines, lors du rassemblement qui a compté 300 personnes. La préfecture a donc reconnu et vu, la mobilisation inter-associative avec de nombreux salariés. Elle a décrit les entraves à la régularisation et à l'intégration provoquées par le manque de personnel avec les drames sociaux et humains qu'elles produisent et a exprimé ses revendications de délais raisonnables au traitement des dossiers et de clarification de procédures devenues incompréhensibles. Cela a permis de renouer les liens avec la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, et a constitué une reconnaissance de l'ensemble de des associations. Deux députés ont fait connaître leur soutien et le Maire de Trappes a envoyé un message qui se terminait ainsi : *« Je mesure dans mes fonctions actuelles combien les migrants sont maltraités au quotidien et combien la république est indigne de ses valeurs et de son histoire »*.

### MINEURS ISOLES

Le rapport *« En finir avec les violations des droits des mineurs isolés. 90 propositions pour une meilleure protection »* a été co-écrit par l'AADJAM, la Cimade, le Gisti, InfoMIE, Médecins du Monde, le Secours Catholique-Caritas France et l'UNICEF France. Il est soutenu par



28 organisations signataires. Ce rapport de 90 pages est consultable sur le site : [https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2023/02/Rapport\\_MNA-VERSION-DEFINITIVE-07022023.pdf](https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2023/02/Rapport_MNA-VERSION-DEFINITIVE-07022023.pdf)

Il comporte des propositions donc et des revendications phares comme :

- Placer le juge des enfants au centre de la procédure d'évaluation pour garantir la présomption de minorité,
- assister les mineurs dans la reconstitution de leur état civil, assurer la scolarisation et l'accès à une couverture maladie dès le premier accueil, conditionner le financement des départements par l'Etat à leur respect de l'accueil provisoire d'urgence,
- améliorer le système de répartition nationale, lever les obstacles au droit d'asile,
- faciliter l'ouverture des tutelles ou encore délivrer un titre de séjour de plein droit à la majorité pour tous les jeunes ayant été confiés.

<https://www.lacimade.org/publication/rapport-en-finir-avec-les-violations-des-droits-des-mineurs-isoles-90-propositions-pour-une-meilleure-protection/>

## ACCUEIL DES MIGRANTS EN PROVINCE

Plusieurs **bourgs de France accueillent** depuis plusieurs années des migrants, ayant fait **le choix de l'hospitalité**. Et pour plusieurs élus, « *ça se passe bien* » à **Sissonne** (Aisne), **Notre-Dame-de-l'Osier** (Isère), **Luzy** (Nièvre), **Pessat-Villeneuve** (Puy-de-Dôme) depuis 2015 à 2018. Il y a eu des réticences au début avec des peurs et fantasmes : « *la valeur de ma maison va baisser* », « *vous mettez le diable dans l'école de nos enfants* », « *ils vont violer nos enfants* ». Mais le calme est revenu, lorsque sont partis des réunions quelques identitaires. Les bénévoles sont arrivés pour donner des cours de français, aider les déplacements. De nombreux migrants sont venus et sont repartis après le un temps passé pour régler leurs papiers. Cela a contribué à élargir et diversifier la mentalité des habitants. Il est vrai que pour les demandeurs d'asile, aller en province dans des petits villages accroît leur sensation d'isolement. Mais pour les petites villes c'est une bonne chose. Pour le maire d'**Uzerche** : « *on a perdu 150 habitants en quinze ans, accueillir ne peut qu'enrichir nos campagnes* ». les bourgs trouvent un second souffle, les bâtiments abandonnés sont réhabilités et à nouveau occupés. A Notre-Dame-de-l'Osier, le chantier d'insertion emploi deux-tiers de réfugiés et depuis 2018, a récréé un marché et un fournil. A Pessat-Villeneuve, une ligne de bus a été obtenue, les effectifs scolaires se sont stabilisés, et une supérette va s'ouvrir. Le prix du mètre carré a même augmenté ; « *on gagne de nouveaux habitants, sans que le centre d'accueil ne soit un frein* ». Mais la réussite nécessite plusieurs conditions : le projet doit être porté par une association et proportionnel au village ; un soutien sans faille de l'état, et des bénévoles, ainsi qu'une volonté politique forte. Certains réfugiés après quelques années passées dans ces villages, se sont intégrés et, une fois obtenus leurs papiers, ne désirent plus repartir vers un nouvel inconnu.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230130-le-monde-l-accueil-des-migrants-les-demandeurs-d-asile-font-ici-partie-de-la-commune-copie.pdf>

## "COMMENT DEVENIR UN PARFAIT DEMANDEUR D'ASILE"

Agent de l'**Office français de protection des réfugiés et apatrides** (Ofpra), entre 2009 et 2011, cette personne a été chargée durant ces trois années de faire passer les entretiens des demandeurs d'asile, et de rendre un avis déterminant sur le fait d'accorder ou non le statut de réfugié aux requérants. "Une bien lourde responsabilité pour une jeune femme de 25 ans". Dans un guide publié en ligne et accessible gratuitement, intitulé "**Comment devenir un parfait demandeur d'asile**", elle a décidé de partager un peu de son expérience en prodiguant des conseils aux demandeurs d'asile. Elle estime que de nombreuses personnes qui auraient pu obtenir le statut de réfugié ne l'ont pas eu parce qu'elles ne s'étaient pas préparées à ce qui les attendaient face à l'agent

de l'Ofpra. L'entretien devant un officier de protection est un moment unique. C'est comme un entretien d'embauche. Personne ne devrait s'y rendre sans se préparer, surtout car il se base sur des déclarations orales, donc ce qui est dit le jour-même va beaucoup compter. Durant l'entretien, ce qui prime, c'est **l'identification d'éléments qui correspondent aux critères juridiques élaborés sur la base de la Convention de Genève**. Le but de l'officier de protection n'est pas de tendre un piège, mais de pouvoir se rattacher à des réponses facilement vérifiables à l'aide d'une recherche Google. Par exemple, de vérifier s'il était bien présent dans ce pays, comme il l'affirmait, durant un épisode précis de conflit, ou s'il était un membre de la diaspora qui voulait profiter du conflit pour obtenir l'asile. La **décision finale dépend de l'officier de protection** sur lequel vous tombez, mais aussi de votre état le jour de la convocation à l'Ofpra. Ainsi, un Bangladais devait être tellement stressé à l'idée de cet entretien qu'il n'arrivait pas à aligner deux mots. J'ai décidé de le convoquer de nouveau, et lors du deuxième entretien il est arrivé, transfiguré. Il a raconté son histoire sans entrave et il a eu le statut de réfugié. Donc oui, on peut dire que la procédure d'asile via entretien est faillible. Il y a probablement de nombreuses personnes qui auraient dû obtenir le statut de réfugié à l'Ofpra et qui ne l'ont pas eu. Reste à savoir si elles ont la force de se tourner vers la cour nationale du droit d'asile (CNDA).

## **PROJET DE LOI RELATIF A L'ASILE ET A L'IMMIGRATION**

Cela sera l'une des lois qui fera le plus débat en France en 2023, avec celle sur les retraites. Le projet de loi asile et immigration doit être présenté en conseil des ministres, mercredi 1er février, avant d'être examiné par les sénateurs, puis par les députés à l'Assemblée nationale au printemps. Il s'agit de la 29e loi sur l'immigration prévue depuis 1980 et certains de ses articles inquiètent les associations de défense des droits des exilés qui ont déjà dénoncé des mesures qui *"risquent de rogner encore davantage les droits des personnes étrangères"*.

### **Conditionner l'obtention d'un titre de séjour pluriannuel à un niveau de français minimal**

Le gouvernement souhaite conditionner l'obtention d'une carte de séjour pluriannuelle à un niveau minimal de français. Aujourd'hui, seule l'assiduité est requise pour obtenir un titre de séjour pluriannuel, sans aucune obligation de résultat au terme des cours de langue dispensés par l'Ofii dans le cursus de français dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (Cir). Le projet de loi ne prévoit pas de renforcement des formations linguistiques, dont la durée a déjà été doublée en 2018, mais prévoit de mettre à contribution les entreprises en leur demandant de considérer ces cours de français comme "un temps de travail effectif (qui) donne lieu au maintien de sa rémunération".

### **Créer un titre de séjour spécial "métiers en tension"**

C'est l'une des principales mesures de ce projet : permettre aux étrangers travaillant depuis au moins huit mois dans des professions qui rencontrent des difficultés de recrutement et qui vivent, de façon ininterrompue, en France depuis au moins trois ans de bénéficier d'un titre de séjour d'un an. Le titre n'ouvrira pas le droit au regroupement familial. Saluée par plusieurs syndicats et patrons de secteurs en tension tels que la restauration, la mesure est conditionnée à une mise à jour de la liste des métiers en tension car beaucoup de professions concernées n'y figurent pas aujourd'hui. La droite s'y est d'ores et déjà opposée, arguant qu'elle entraînerait une vague de régularisation de travailleurs sans-papiers. Face à ces arguments, Gérald Darmanin s'est dit prêt à faire des compromis. *"Chez les LR, certains défendent l'idée d'instaurer des quotas pour limiter les régularisations. Discutons-en"*.

### **Hausse des amendes pour employeurs coupables de travail illégal**

Le projet de loi prévoit également une hausse des amendes pour les employeurs faisant travailler des personnes sans-papiers. *"Le montant maximal de l'amende est de 4 000 € et peut être appliqué autant de fois qu'il y a de travailleurs concernés par le manquement"*. Le montant peut être doublé si l'infraction se répète dans les deux ans.



## **Travailler dès le début de l'examen de leur demande d'asile**

*"L'accès au marché du travail peut être autorisé, dès l'introduction de la demande, au demandeur d'asile originaire d'un pays figurant sur une liste fixée annuellement".* La liste en question n'a pas été dévoilée mais elle devrait concerner en priorité les Afghans, première nationalité de reconnaissance de l'asile. Actuellement, les demandeurs d'asile ne sont pas autorisés à travailler durant les six premiers mois d'examen de leur demande d'asile.

## **Élargir le recours à un juge unique à la CNDA**

Des changements dans le fonctionnement de la cour nationale du droit (CNDA) sont prévus. Actuellement, les demandeurs d'asile y sont jugés par trois personnes, un président et deux juges vacataires. *"L'un est nommé par le Conseil d'État, l'autre, souvent universitaire ou riche d'une expérience de terrain internationale, est désigné par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le projet de loi entend élargir la présence d'un juge unique pour statuer à la CNDA, tout en laissant à la Cour "la possibilité de renvoyer à une formation collégiale lorsque la complexité de l'affaire le justifiera".* Le projet est critiqué par de nombreux acteurs qui estiment que cette décision lèserait les demandeurs d'asile. *"Seule la collégialité garantit bien souvent que le requérant sera suffisamment écouté et interrogé".*

## **Faciliter l'expulsion des étrangers représentant une menace pour l'ordre public**

Le projet de loi vise surtout à favoriser les expulsions d'étrangers qui présentent une menace pour l'ordre public, notamment par une réforme "structurelle" de l'asile et du contentieux des étrangers. L'exécutif veut également autoriser le *"recours à la coercition pour le relevé des empreintes digitales et la prise de photographie des étrangers en séjour irrégulier"* contrôlés aux frontières. Il veut aussi réintroduire une mesure de la loi *-séparatisme initialement censurée par le Conseil constitutionnel en 2021-*, pour *"rendre possible le refus, le retrait ou le non renouvellement de certains titres de séjour"* en cas de *non-respect des "principes de la République"*, dont l'égalité femmes-hommes, la liberté d'orientation sexuelle ou encore des symboles de la République.

## **QUELLES REACTIONS**

A Nantes, pour un militant, *"Cette loi est un merveilleux exemple du « en même temps Macronien ». Son nom : contrôler l'immigration et améliorer l'intégration est un modèle de duplicité ! ". Si on peut accueillir davantage de migrants et leur permettre de travailler dans des conditions satisfaisantes et légales. Pourquoi pas ? ". "Un certain nombre de patrons sont montés au créneau, en disant ça suffit l'immigration ne peut plus être un enjeu politique ! Nous, on a besoin d'eux." "L'an dernier, les restaurateurs dans les stations balnéaires étaient désespérés, ils ne trouvaient personne. Ce qui est terrible dans pareille situation, c'est que l'on n'emploie pas des personnes qui ne demande que ça." « Ils sont des centaines à Nantes qui ne rêvent que de ça, travailler et qui en sont interdits. Ils ne peuvent que lorsqu'il y a le feu, comme pour le muguet ou le maraîchage ». "C'est une nouvelle fois une loi idéologique. Un enjeu politique. Il y en a qui pousse plus loin encore que Darmanin, comme les Ciotti et les Retailleau chez nous qui demandent encore plus de répression". "En ce qui concerne l'apprentissage du français l'OFI (office français de l'immigration) sait pertinemment que le temps de formation consacré aux migrants a drastiquement diminué. Cette formation, c'est pourtant l'État qui la donne et qui doit la donner. Jamais nous n'avons eu autant de demandes pour apprendre les rudiments de la langue et ils, et elles, viennent de partout". « Une fois de plus on veut faire plaisir à la droite extrême et à l'extrême droite. Pas sûr que la loi passe. Une partie du patronat est contre. Ce qui est sûr, c'est que personne n'arrêtera l'immigration et n'empêchera des femmes et des hommes de fuir les souffrances et la misère. » "Cette loi occulte le fait que nous sommes un pays d'accueil. Plutôt que mettre des freins il faut ouvrir les bras à ceux qui sont là. Nous avons besoin d'immigration. Que seraient les secteurs de la restauration et du BTP sans les personnes étrangères ? Nous ne pouvons pas nous passer de main d'œuvre immigrée. Regarder la réalité en face c'est admettre aujourd'hui qu'aucun hôtel ne pourrait avoir de gardien la nuit sans personnel migrant, aucune structure d'aide à la personne ne pourrait tenir. " "Il faut de la fermeté et*

*de l'humanité. On ne peut pas accueillir tout le monde*", résumait le président de la république en décembre 2022 dans le quotidien Le Parisien, tout en appelant à "*intégrer plus vite et mieux*" ceux qui obtiennent l'asile. Destiné à séduire à la fois la droite républicaine, de plus en plus radicale sur le sujet, et la gauche, qui dénonce les conditions d'accueil des étrangers, le texte a fini par fâcher tout le monde...et pourrait nécessiter de déclencher l'arme constitutionnelle du 49.3, qui permet son adoption sans vote.

la Ligue des Droits de l'Homme s'est mobilisée mercredi 1<sup>er</sup> février pour dénoncer "*un projet de loi infâme et mettre fin aux maltraitances administrative*".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/projet-de-loi-immigration-infame-pour-les-associations-et-les-partis-de-gauche-insuffisant-pour-la-droite-et-le-m-2705410.html>

Ce texte ne répondra pas à la détresse des personnes étrangères et s'emploiera à les plonger encore davantage dans une vie aux conditions inhumaines. Sans surprise le texte ne parlera pas des dizaines de milliers de personnes mortes ces dernières années aux portes de l'Europe sur les routes de l'exil, dont certaines à nos propres frontières. Il ne mentionnera pas les égarements des préfectures qui, hors de tout discernement, décident l'enfermement de personnes en besoin de soins, la délivrance d'OQTF à des personnes syriennes, afghanes, iraniennes... ou encore l'exécution d'expulsions hors de tout cadre légal. Rien non plus sur la nécessité de défendre les idées d'hospitalité et de solidarité, à l'heure où l'extrême-droite est à l'offensive pour faire échouer comme à Callac des projets d'accueil de personnes exilées. Ni rien sur l'importance d'affirmer haut et fort le respect du droit d'asile au moment où l'inacceptable projet britannique d'externalisation au Rwanda marque le débat européen. Il est dramatique de voir à quel point, pour trouver une majorité politique permettant l'adoption du texte, la surenchère est déjà de mise. Obsession pour l'enfermement, les expulsions, stigmatisation des personnes étrangères à travers l'assimilation immigration/délinquance, assurance que la timide ouverture proposée autour des régularisations sur les métiers en tension restera bien marginale... Tout est fait pour que la spirale de la restriction des droits des personnes exilées se poursuive, que les drames continuent à nos frontières et sur notre sol, que les idées d'extrême-droite, que l'on prétend combattre en y répondant sur leur propre terrain, soient au final renforcées. Nous n'avons pas besoin de ce énième texte répressif. Nous avons besoin de justice, d'égalité et de solidarité. Nous avons besoin de hauteur de vue, d'exigence éthique et de courage face aux peurs, pour reconnaître et expliquer les migrations comme composante essentielle de notre monde, pour affirmer qu'il n'y a pas de « en même temps » qui tienne en matière de droits humains, mais un nécessaire respect qui n'est pas. (CIMADE).

## **METIERS EN TENSION ET IMMIGRATION**

Le projet de loi promet la création d'un titre de séjour pour les "métiers en tension". Une **initiative dictée par les circonstances peut-elle être considérée comme une véritable politique d'immigration** ? Avec Ekrame Boubtane Economiste spécialiste des migrations internationales, maîtresse de conférences à l'université Clermont Auvergne (UCA). Stefan Le Courant docteur en anthropologie. Camille Le Coz analyste au sein du think tank Migration Policy Institute.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la France compte 68,0 millions d'habitants (65,8 millions en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer). La population immigrée (étrangers nés hors de France et les Français par acquisition nés hors de France) correspond à 10,3 % de la population vivant en France en 2021, contre 7,4 % en 1975 et 5,0 % en 1946.

Le projet de loi immigration présente la création d'un titre de séjour pour les "métiers en tension", qui permettrait de régulariser les travailleurs immigrés en situation irrégulière, autrement dit, les travailleurs sans papiers, ainsi que plus généralement de **valoriser "l'intégration par le travail"**, selon **Stefan Le Courant**, "*la tendance actuelle de la mise en avant du titre de séjour s'inscrit dans une longue continuité. Depuis 2007 déjà, la loi prévoit la possibilité de recourir à de la main d'œuvre étrangère en situation irrégulière dans des secteurs d'emploi dits en tension ou en difficulté de recrutement. Il y a donc une longue continuité de l'entrée des sans-papiers sur le marché*

de l'emploi qui a été stabilisée en 2012 par la circulaire Valls. Ce projet de loi va changer deux aspects assez importants, le premier, c'est que contrairement à la circulaire, la loi prévoit que la remise du titre de séjour sera de plein droit. C'est-à-dire qu'il y aura la possibilité de contester si le titre de séjour n'est pas délivré alors que la personne remplit les conditions. Le deuxième aspect, c'est **que les employeurs ne seront pas partis prenants de cette régularisation**. Aujourd'hui, quand un sans-papiers veut être régularisé, il a besoin d'avoir un employeur qui lui fait une promesse d'embauche ou qui accepte de lui rédiger un contrat de travail, qui va fournir des documents à la préfecture et va payer une taxe... dans ce qui est annoncé dans le projet de loi, tout cela va disparaître, il y aura un rapport plus direct de l'employé avec la préfecture".

Ce projet de loi pose la question de **l'apport des immigrés à l'économie**, contre un discours qui tendrait à présenter les immigrés comme une charge pour les finances publiques, il y a de nombreux travaux d'économistes qui ont mis en avant cet **apport positif**, Ekrame Boubtane explique "c'est un apport positif qu'on identifie à la fois sur le marché du travail, c'est-à-dire que contrairement aux idées reçues **les immigrés n'ont pas contribué à réduire le salaire moyen, ils n'ont pas non plus contribué à augmenter le chômage**. Lorsqu'on regarde la question des finances publiques qui est vraiment au centre des débats, les gens sont très focalisés sur l'augmentation des dépenses publiques qui seraient générées par la présence des immigrés, notamment les dépenses familiales, ils oublient que le budget de l'État ce n'est pas que les dépenses familiales, il y a aussi des **dépenses de retraites**. **Pour ces dépenses, les immigrés sont des contributeurs nets**. Quand on prend à la fois les dépenses et les recettes, et tous les prélèvements obligatoires, il ne faut pas oublier que les immigrés sont principalement des personnes actives, on voit qu'il y a une **augmentation des recettes fiscales de l'État** et aussi une augmentation de certaines dépenses, proportionnellement à la richesse nationale".

Camille Le Coz complète "les États européens font face aux mêmes questions. On a ce même **besoin de main d'œuvre**, ce qui s'est beaucoup accentué pendant la crise sanitaire. Il y a beaucoup de personnes qui travaillaient avec des **statuts précaires ou à faibles revenus qui ont démissionné** de leur travail. Il y a des **migrants qui sont rentrés chez eux** et comme il y a encore des limites à la mobilité, ils ne sont pas encore revenus. On a vraiment ces **besoins** sur deux types de secteurs, les **emplois hautement qualifiés**, mais aussi les **emplois de première ligne** dans l'agriculture, les services à la personne, la logistique, avec des emplois qui souvent ne peuvent pas être automatisés. Et donc se pose la question de comment on y répond, est-ce qu'on a une réponse **via l'immigration ou est-ce qu'il faut investir dans la formation, l'éducation sur des populations qui sont déjà là**. C'est une discussion qui devrait avoir lieu, mais qu'on n'a pas vraiment dans le débat public parce qu'il est souvent pollué par des débats sur l'immigration, qui sont déconnectés de ces problématiques". Lorsqu'on réfléchit aux politiques migratoires au niveau européen, il faut aussi **réfléchir à ce qu'il se passe de l'autre côté, et d'avoir cette réflexion sur le développement économique et social**."

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/les-politiques-d-immigration-sont-elles-toujours-utilitaristes-5726084>

## **CESSONS D'ETRE COMPLICE DES PULSIONS XENOPHOBES EN EUROPE**

La présidente et **responsable de MSF en Libye**, appellent les dirigeants européens réunis jeudi 9 février 2023 à Bruxelles – et notamment Emmanuel Macron – à rompre avec « **des politiques qui cautionnent la mise en danger en mer de milliers de personnes** ». Le débat autour du [projet de loi](#) proposé par le gouvernement en matière de migration, hypocritement intitulé « [contrôler l'immigration, améliorer l'intégration](#) », est l'occasion d'une nouvelle mise en scène de l'équilibre fallacieux entre « humanité » et « fermeté ». Cela n'est pas sans rappeler le double discours des dirigeants français qui, en novembre 2022, appelaient l'Italie « à jouer le jeu », « à respecter [ses] engagements européens » pour ouvrir un port aux rescapés du [Geo Barents](#) de Médecins sans frontières (MSF) et de l'[Ocean Viking](#) de SOS Méditerranée, tout en annulant l'accueil prévu de trois cent cinquante réfugiés en provenance d'Italie. Cette ambivalence risque d'être le fil rouge d'un Conseil européen extraordinaire qui se tiendra les jeudi 9 et vendredi 10 février, lors duquel les chefs

d'Etat de l'Union européenne tenteront pour la énième fois d'aboutir à une doctrine commune en matière de migration sur la base d'objectifs inconciliables. Il s'agirait ainsi d'« *encourager une coordination des activités de secours en mer Méditerranée* » tandis que l'on réduit l'espace des ONG qui s'y consacrent et que l'on confie de plus amples responsabilités aux garde-côtes libyens, connus au mieux pour leur incapacité à assurer un dispositif de sauvetage efficace, au pire pour leur mode opératoire violent et leur collusion avec les passeurs.

<https://diasporaenligne.net/debats-immigration-en-europe-immigration-il-est-temps-de-cesser-detre-complice-des-pulsions-les-plus-ouvertement-xenophobes-en-europe/>

## L'ENFERMEMENT ADMINISTRATIF DES ENFANTS

Le projet de loi immigration, présenté ce jour en conseil des ministres, prévoit l'interdiction du placement des enfants de moins de 16 ans en centre de rétention à l'horizon 2025. 21 organisations saluent ce premier pas indispensable mais appellent les parlementaires à se mobiliser pour mettre un terme définitif et sans délai à l'enfermement administratif de tous les enfants. En l'état, le projet du Gouvernement permettrait d'éviter le placement en rétention de plusieurs dizaines d'enfants chaque année. **L'enfermement des enfants doit être interdit dans toutes ses formes.** Le département de **Mayotte est écarté des dispositions** alors que 3 135 enfants y ont été placés en rétention en 2021 (contre 76 en métropole), et ce, malgré la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) en 2020 pour le traitement inhumain et dégradant des enfants en rétention et les conditions de leurs expulsions à Mayotte. **372 enfants ont été maintenus « en zone d'attente »** à leur entrée sur le territoire en 2021. Des mineurs non accompagnés peuvent y être enfermés comme ce fut le cas pour 104 d'entre eux en 2021. L'enfermement administratif est contraire à la Convention des droits de l'enfant : **enfermer un enfant au motif du statut migratoire de ses parents** est contraire au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Depuis 2012 et la première des **9 condamnations de la France par la CEDH**, l'administration a **enfermé plus de 30 000 enfants.**

## LES ETRANGERS EN FRANCE

30 000 personnes sans papiers sont régularisées chaque année, et 7 000 à 8 000 régularisations par le travail ont lieu chaque année. On estime aujourd'hui qu'en France, 400 000 entre **300 000 et 500 000 personnes étrangères vivent en France sans titre de séjour**, parfois depuis plus de dix ans. Leur situation irrégulière, qui les prive de droits sociaux et d'autorisation de travailler, les plonge souvent dans une précarité multiforme, à la fois matérielle et psychologique. Elle est due à une politique migratoire devenue très restrictive, que nombre d'observateurs considèrent comme déconnectée de la réalité de la migration et des besoins de notre société. Ces personnes, qui pour beaucoup travaillent malgré tout, sont en effet **essentiels à notre économie**, notamment concernant les secteurs en panne de main d'œuvre. Alors que le Gouvernement souhaite légiférer en matière de régularisation par le travail sur ces métiers en tension, le Secours Catholique et d'autres acteurs militent pour une **régularisation plus large et plus rapide**, afin de protéger ces milliers personnes en leur conférant des droits, et de leur permettre de s'extraire de la pauvreté. Ainsi, elles pourront enfin mener une vie normale au sein de notre société et s'investir dans celle-ci en tant qu'actrices à part entière.

<https://www.secours-catholique.org/m-informer/enquetes/personnes-sans-papiers-pourquoi-regulariser>

## GEL DES EXPULSIONS VERS L'IRAN ET OQTF

La préfecture de Savoie a **mis en danger une opposante iranienne** et sa famille, en prenant contact à la mi-janvier avec l'ambassade d'Iran à Paris pour demander un laissez-passer consulaire. Cette ressortissante iranienne d'une trentaine d'année s'était vue délivrer une OQTF après avoir été arrêtée par la police aux frontières à l'aéroport de Chambéry le 15 janvier 2023, alors qu'elle tentait de prendre un vol en direction de Londres, munie d'un faux passeport. La trentenaire était en danger en Iran. Elle a échappé de peu à une arrestation de la police iranienne au lendemain d'une manifestation

durant laquelle elle a été molestée. Son frère et sa sœur n'ont pas eu cette chance et ont été incarcérés. Après avoir fui son pays en novembre, elle a gagné l'Italie, puis la France en décembre. Mais la migrante a refusé d'y déposer une demande d'asile parce qu'elle souhaite rejoindre le Royaume-Uni, où réside son compagnon. Jusqu'ici, elle a tenté par quatre fois de prendre l'avion pour Londres avec de faux papiers fournis par des passeurs, sans succès. À Médiapart, son conjoint affirme "avoir déjà déboursé 10 000 euros pour l'aider à rejoindre l'Europe et souligne qu'il était 'impossible' pour elle de passer par des moyens légaux, comme une demande de visa humanitaire, alors qu'elle était recherchée en Iran et qu'elle a dû fuir le pays en catastrophe". Contactée par InfoMigrants, la préfecture de police de Savoie confirme, malgré la situation de cette migrante, avoir pris contact avec le consulat d'Iran à Paris pour "*demander un laissez-passer consulaire (LPC), le seul moyen de vérifier les déclarations de l'intéressée sur sa nationalité et son identité même s'il n'est pas question de reconduite*". Une conduite qui fait courir un risque sécuritaire pour les proches de cette exilée, regrette Amnesty : "*Son nom, sa photo et ses empreintes peuvent avoir été communiquée à des représentants du régime iranien, faisant craindre des représailles sur les membres de sa famille restés sur place*". "*Pourquoi avoir notifié une OQTF et pris contact avec le consulat alors que la France ne peut pas expulser ?*" La Cimade demande à l'État français de mettre fin aux OQTF visant les Iraniens et de transmettre une consigne claire aux préfectures. Mais pour la préfecture, "*il est normal d'effectuer ces contrôles car on peut avoir des déclarations de citoyenneté iranienne aux fins d'échapper à une reconduite puisqu'il est su que la France ne reconduit pas vers l'Iran*". "*Ces agissements renvoient les migrants à une situation de non-droit et de privation de liberté*". Après son arrestation à l'aéroport de Chambéry mi-janvier 2023, la ressortissante iranienne a été envoyée dans un centre de rétention administratif (CRA) à **Cornebarrieu**, à Toulouse, durant plusieurs jours, avant d'être libérée par un juge des libertés et des détentions. En sortant, la jeune femme était déboussolée par cette expérience. À ce jour, les associations sont sans nouvelle d'elle. Le cas de cette Iranienne qui a tenté de rejoindre le Royaume-Uni avec de faux papiers pose, en outre, la question de "*l'inexistence de voie légale et sûre*" pour demander l'asile au Royaume-Uni, déplore Amnesty. Dans le cas de cette migrante, la **situation pourrait toutefois s'arranger** plus vite que prévu puisque "*le gouvernement français a contacté le Royaume-Uni afin de lui permettre de se rapprocher de sa famille*", précise la préfecture de Savoie.

## **ABSENCE DE LOGEMENT ET PROSTITUTION**

Le rapport sur le mal-logement de la fondation Abbé Pierre alerte : l'absence de logement constitue "*un risque d'entrée en prostitution*" pour les femmes immigrées. "*Sans droit au séjour*", les femmes migrantes sont plus particulièrement confrontées à la précarité, la difficulté à se loger et à trouver du travail en France. La Fondation Abbé Pierre alerte sur leur vulnérabilité "*quand elles sont déboutées du droit d'asile, mises à la porte des CADA [Centre d'accueil pour demandeurs d'asile] et se retrouvent alors à la rue*". Il arrive aussi qu'elles "*se prostituent pour rembourser leur dette au passeur*". Leurs revenus n'étant pas déclarés, elles n'ont pas accès à des logements par les voies légales. En sous-location, elles se retrouvent à la merci de propriétaires peu scrupuleux qui louent des petits logements très chers. "*Les propriétaires qui acceptent de louer leurs appartements sans garantie en profitent. Ils demandent parfois des paiements en nature*". Privées de revenus, les personnes renonçant à la prostitution perdent leur domicile personnel et deviennent alors "*tributaires du [numéro d'appel d'urgence] 115 et de l'hébergement chez un tiers, une précarité résidentielle qui complique fortement la démarche d'insertion dans laquelle elles doivent s'inscrire et ... qui peut conduire à les maintenir dans une situation de prostitution*".

## **ANTIBES**

Responsable de la protection des mineurs non accompagnés, le département a réquisitionné un hôtel pour les mettre à l'abri, alors que les centres d'urgence saturent. Dans les chambres de cet Appart'City d'Antibes sont désormais logés 25 mineurs non accompagnés. La préfecture des Alpes-Maritimes a « réquisitionné » l'hôtel mardi 7 février 2023 afin de faire face à « l'urgence de la situation » et à « la saturation des dispositifs d'accueil ». Les Alpes-Maritimes arrivent

à « une saturation totale des dispositifs d'accueil », indique le département, qui enregistre « un chiffre record » : plus de **5 000 mineurs non accompagnés ont été pris en charge en un an**. « En huit ans, cette prise en charge a été multipliée par 28. Actuellement, nous sommes à plus de 700 mineurs hébergés. » Une situation qui s'amplifie depuis le début d'année. Lundi, la préfecture a noté « l'arrivée d'un nombre important de mineurs non accompagnés ». La frontière franco-italienne est fermée depuis 2015. Mais malgré les contrôles dans les trains, sur la route et jusque dans la montagne, les migrants parviennent à entrer sur le territoire français. Frontalier, le département des Alpes-Maritimes se retrouve aux premières loges dans l'accueil des réfugiés car la protection des mineurs non accompagnés relève de sa responsabilité. L'hôtel est situé à deux pas de la bretelle d'autoroute et de la zone commerciale. Trois jeunes égyptiens de 15 et 16 ans, arrivés en France il y a dix jours, sont placés sous la protection du département, qui a confié cette mission à l'association *Agir pour le Lien Social* et la citoyenneté (ALC). Ils peuvent souffler. « On est sûr de la mise à l'abri, explique la responsable du développement pour l'association. *Quand le mineur n'a pas de représentant légal et qu'il est en situation d'urgence sociale, on inscrit notre action dans la continuité de la protection de l'enfance : hébergement, nourriture et accompagnement par une équipe éducative.* » « Il y a une obligation de les prendre en charge, inscrite dans les conventions internationales, rappelle un bénévole pour le collectif niçois Tous Citoyens qui soutient les exilés. *On ne peut pas laisser des gamins seuls dans la rue à la merci de réseaux.* » Selon le collectif, les deux foyers de mise à l'abri du département sont complets. Dans l'attente de l'évaluation de la minorité, 100 jeunes migrants patientent déjà dans des chambres d'hôtel. L'Appart'City d'Antibes n'est qu'un hébergement d'urgence parmi d'autres. « *Oui, c'est mieux que la rue. Mais mettre un sparadrap sur une jambe de bois ne solutionnera pas le problème*, pour le président de Tous Citoyens. *Nous dénonçons le manque d'anticipation du département.* » Il préconise l'ouverture de nouveaux foyers pérennes « *pour que les jeunes ne restent pas plusieurs mois sans prise en charge adaptée* », eux qui « *souffrent de syndrome post-traumatique dû à leur parcours migratoire* ». L'hébergement d'urgence fait l'objet d'un bras de fer entre l'Etat et le département. Par la voix de son président, les services départementaux se disent « *victimes de l'absence d'une politique migratoire européenne coordonnée* ». Dans une lettre adressée mercredi 8 février 2023 au garde des Sceaux et au ministère de l'Intérieur, il demande à l'Etat de prendre ses responsabilités, « *à l'instar de la "jungle" de Calais ou de l'accueil de l'Océan Viking à Toulon* », pour faire face à l'« *immigration massive à la frontière franco-italienne de Menton* ». Il réclame une répartition des exilés « *sur tout le territoire national* » et une réquisition « *à grande échelle de sites d'hébergement* ». Le rapport de force ne s'arrête pas à ce duel. Les élus proches du maire de Nice, en désaccord avec la politique départementale, révèlent que la ville de Nice s'est vu demander « *la mise à disposition des gymnases* » : « *Les mineurs non accompagnés sont actuellement logés dans des hôtels qui sont plus coûteux pour le contribuable que les places en structures dédiées* », pointent-ils. Les querelles administratives et politiques sont reparties. Et les mineurs non accompagnés continuent d'arriver. La réquisition de l'hôtel est prévue « *pour un mois* ».

[https://www.liberation.fr/societe/mineurs-isoles-etrangers-dans-les-alpes-maritimes-un-hotel-requisitionne-a-antibes-pour-faire-face-a-lurgence-de-la-situation-20230203\\_AX3I2F6SCBDABJJGCZCHSIODGI/](https://www.liberation.fr/societe/mineurs-isoles-etrangers-dans-les-alpes-maritimes-un-hotel-requisitionne-a-antibes-pour-faire-face-a-lurgence-de-la-situation-20230203_AX3I2F6SCBDABJJGCZCHSIODGI/)

## AVANÇON

Le 30 décembre, 33 exilés avaient été interceptés et reçu un OQTF. Leur chauffeur, qui avait pris la fuite, a finalement été interpellé le 10 janvier 2023 en région parisienne. "S'agissant d'un migrant qui a été utilisé par un commanditaire, non identifié, pour conduire le camion avec les autres migrants", il a été laissé libre dans l'attente de sa comparution devant le tribunal correctionnel de Gap le 11 mai 2023 « *pour des délits d'aide à l'entrée et d'aide à la circulation d'étrangers en France* ».

## BETHUNE

Une famille iranienne de neuf personnes, avec deux enfants de 8 et 11 ans, se cachait dans la remorque d'un camion parti de Bulgarie. Elle a été secourue, dimanche 5 février 2023, par les pompiers sur un parking de Labourse, située près de Béthune. Les deux enfants de 8 et 11 ans ainsi que sept adultes s'étaient dissimulés sous une bâche. Ces personnes ont été temporairement hébergées dans une salle prêtée par la mairie de Labourse.

## BRIANÇON

Le nouveau refuge de Briançon « Les Terrasses », ouvert en août 2021, depuis que l'ancien a été fermé par la mairie, ne désemplit pas. Même en cette saison, au cœur de l'hiver. Il se situe est dans les hauteurs de la ville. À l'étage, le dortoir est bien plus large que celui, exigu, du refuge précédent ; les exilés ont régulièrement une chambre individuelle, ou en duo. La salle commune, dont le sol vient d'être fraîchement nettoyé et qui sert de réfectoire, est traversée de part en part par la lumière du dehors. Le refuge actuel est prévu pour loger 65 personnes. Si la jauge est débordée, des voisins solidaires prennent le relais : *“nous avons une vingtaine de familles prêtes à accueillir pour quelques jours”*, explique un membre du conseil d'administration de Refuges Solidaires. En 2021, 8 000 exilés sont passés : débordées, les équipes de l'association en avait fait appel à l'Etat. En 2022, comme en ce moment, *“on est plutôt sur 4 000 à 5 000 personnes sur l'année”*. *“Nous n'avons jamais refusé du monde”*. *“À partir de 70 personnes, on occupe la salle du self en guise de dortoir. Au-delà de 80, on fait appel aux hébergeurs solidaires”*. Officiellement, la **durée de séjour est de trois jours**. Les exilés, la plupart du temps, ne sont là que de passage : personne ne s'éternise dans cette cuvette entre les montagnes. *“Mais après, cela reste du cas par cas”*, *“certains restent davantage, parce qu'ils sont dans un trop grand épuisement moral, ou blessés, ou parce que ce sont des mineurs isolés”*. **Sept salariés travaillent à temps plein** pour assurer la gestion quotidienne. Le budget de fonctionnement, de *“450 à 500 000 euros par an”* repose sur des dons d'ONG : *“Caritas, Emmaüs, la Fondation Abbé Pierre”*.... *“L'État ne nous fournit rien, tandis que la mairie dit que c'est le problème de l'État”*. Dans la cuisine, des baguettes s'entassent, offertes par les boulangers du coin. 200 000 repas y ont été préparés depuis l'ouverture des Terrasses. Le garde-manger est rempli, de dons provenant du Secours Catholique et des habitants de Briançon : légumes, potirons, et des bocaux de riz par dizaines. Les activités s'enchaînent, jour après jour. Pour la sortie à la patinoire, la mairie ouvre aux Briançonnais l'accès au lac de la Schappe, gelé en hiver, avec mise à disposition gratuite de patins à glace. En 2022, plus de 400 bénévoles ont défilé aux Terrasses Solidaires pour prêter main forte aux salariés. *Tous Migrants, la Cimade* ou encore *l'Anafé* assurent, en lien avec les équipes, l'accompagnement juridique. Enfin, des infirmières de la PASS (permanence d'accès aux soins de santé) de l'hôpital et Médecins du Monde sont sur place plusieurs jours par semaine.

La frontière franco-italienne, ce jeune homme de 29 ans l'a traversée deux fois. La première, c'était en mars 2022. Il avait déjà atterri aux Terrasses Solidaires. *“J'y étais resté dix jours. J'ai vu comment les gens, ici, aidaient les autres...”* Après avoir cherché sans succès du travail en France, puis en Suisse, il s'est débrouillé quelque temps en Italie. Avant de se retrouver dans l'impasse... Et de refaire le chemin jusqu'à Briançon. *“Je voulais revenir aider ! J'ai envoyé un mail au refuge pour proposer mon aide, une semaine ou deux”*. Cette fois, il compte repartir vers l'Espagne, où vit son petit frère. Ce dernier y a décroché un job de barman. Peut-être pourra-t-il l'aider à se stabiliser ? En attendant, *“j'aide à la cuisine ici, je parle et je ris avec tout le monde... Je mets l'ambiance !”*. Sur les 39 exilés actuellement aux Terrasses, la majorité sont des Marocains. Ces derniers mois, presque la moitié des arrivants sont Nord-Africains. *“Il y a encore des Iraniens, des Afghans, des gens d'Afrique de l'Ouest. Des familles, mais toujours beaucoup de jeunes hommes”*. Un homme trace sur une carte son itinéraire : Depuis le Maroc, le jeune homme a pris l'avion jusqu'à Istanbul. Il y a ensuite eu la Grèce, et sa police. Puis l'éprouvante route des Balkans à emprunter. La Hongrie, l'Autriche... Et enfin l'Italie et la France. Pourquoi un si long détour ? Pour éviter la traversée du détroit de Gibraltar ? *“Non. C'est juste qu'entre le Maroc et l'Espagne, il y a beaucoup trop de bateaux des garde-côtes. Avec la marine, personne ne passe cette frontière. Si tu arrives à passer la marine marocaine... Tu trouves la marine espagnole. Et ils te renvoient au Maroc”*. Ce détour s'explique aussi par le fait que le passage vers l'Espagne est devenu *“plus cher”*, le responsable de l'Association marocaine des droits humains à Nador. *“Peu de voies de migration sont accessibles, donc les gens vont jusqu'à chercher les routes les plus difficiles.”* Comme beaucoup d'autres Marocains, ont donc préféré les risques de la route des Balkans. *“Même s'il faut passer par la Turquie, la Grèce.... Ces gens, ils cherchent leur avenir”*. (voir aussi le paragraphe « Espagne »)

## CALLAC

Le journal « Poher » avait fait un reportage lors des deux manifestations (le 5 novembre 2023) relatives au projet d'accueil de migrants, à la suite desquelles, le maire (lui aussi menacé) avait abandonné le projet. Le rédacteur en chef du journal a reçu, le 31 janvier 2023, des menaces explicites : *"Les batards comme toi on leur fout un manche à balai dans le cul ! On va te crever pourriture et te jeter dans la fosse avec tes négros que tu aimes tant ! A très bientôt salope !"* il avait été pris à parti par les opposants au projet, rassemblés à l'appel de plusieurs partis et mouvements d'extrême droite et identitaires dont Reconquête. *"Ça ne leur pas a plu que je prenne des photos, dit le journaliste. Alors que je faisais mon boulot. Cela montre le climat qu'ils ont instauré à Callac". "Il est inadmissible de voir des journalistes insultés ou menacés, c'est pourquoi nous avons saisi la justice"* déclare le rédacteur en chef du Poher. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Carhaix et transmise au procureur de la République de Brest.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/on-va-te-crever-un-journaliste-menace-de-mort-apres-des-articles-sur-le-projet-d-accueil-de-migrants-a-callac-2710274.html>

## CALLENGEVILLE – NEUFCHATEL-EN-BRAY

Vers 4h du matin hier, prenant conscience qu'ils étaient pris au piège dans un camion frigorifique, sept exilés ont alerté l'association Utopia 56, dont un numéro d'urgence circule entre migrants, notamment chez ceux passés par Calais. *"Ils ont appelé quand le froid a commencé à les saisir et qu'ils n'arrivaient pas à ouvrir la porte de la remorque. Ils n'avaient aucun repère, n'avaient relevé ni la plaque du camion, ni de description du véhicule"*, indique la coordinatrice à Utopia 56 Calais, qui a pu s'entretenir avec les bénévoles au bout du fil cette nuit-là. Les secours ont mis du temps à se coordonner entre départements. L'alerte ayant été donnée par des bénévoles se situant dans le Pas-de-Calais, alors que les personnes en danger se trouvaient en Seine-Maritime. *"Plus le temps passait, plus leur état devenait alarmant. Heureusement, ils ont été secourus à temps." "Au bout de plusieurs heures, au téléphone, ils avaient du mal à parler et à respirer. Ils avaient très froid"*. La situation s'est dénouée à 7h, lorsque les gendarmes et les pompiers sont intervenus sur l'aire d'autoroute. Finalement, l'état d'aucune des victimes n'a nécessité de soins de santé. Le chauffeur, quant à lui, est resté introuvable lors de l'opération de secours, sans que l'on sache s'il était au courant de la présence de migrants dans sa remorque. Le point de départ et les circonstances dans lesquelles ces sept personnes sont montées dans le véhicule sont également inconnues.

### **Beaucoup montent sans savoir dans quel type de véhicules ils prennent place**

Les tentatives de traversées des frontières européennes en camion ne sont pas rares. Mais elles ont fortement diminué en direction de l'Angleterre depuis que la sécurité aux abords de l'Eurotunnel a été renforcée. *"Ce sont souvent les migrants qui ont le moins d'argent qui tentent de prendre des camions par leur propre moyen, un peu par hasard, là où d'autres vont payer une traversée en mer, avec des passeurs. Ils sont dans des situations de détresse extrême. Ici à Calais beaucoup montent sans savoir dans quel type de véhicules ils prennent place, ni où ils vont." "Dans tous les cas, monter dans un camion est risqué, mais surtout dans les remorques frigorifiques, où les personnes risquent l'hypothermie et l'asphyxie. Il faut donc savoir reconnaître ce type de véhicule, parfois signalé par un logo représentant un flocon"*. Certaines parties du camion sont elles aussi très dangereuses, comme l'espace entre la remorque et la cabine. *"Des migrants se sont déjà retrouvés bloqués, car lorsque le camion tourne, les deux parties se rapprochent et c'est très dangereux."* Il arrive qu'Utopia 56 conduise à l'hôpital des migrants gravement blessés aux jambes ou au dos, après des chutes lors des tentatives de traversée en camions. Sur les campements de Calais, l'association au contact des exilés, fait de la prévention pour réduire les risques et éviter le pire. En cas de danger, rappelle Utopia 56, savoir se localiser peut sauver des vies. Aussi, sur les campements de Calais, les bénévoles montrent aux migrants comment envoyer leur localisation depuis leur téléphone, même sans réseau. De même ne pas vérifier la plaque d'immatriculation, ne pas avoir décrit le camion et ne pas avoir donné ses informations à un proche, peut diminuer les chances de survie en cas de danger.



## CARCASSONNE

Le 8 février 2023, à l'appel des associations SOS Méditerranée, RESF 11 et la Ligue des droits de l'homme, une mobilisation "Commémor'Action" est organisée pour ne pas oublier les migrants disparus en Méditerranée. Et pour la symboliser, une pyramide de gilets de sauvetage, pour rappeler les drames qui se nouent en Méditerranée quotidiennement. "Commémor'Action" a été créée au niveau international pour **rendre hommage "à tous les êtres humains décédés, disparus ou victimes de disparition forcée au cours de leur voyage à travers les frontières du monde et afin d'exiger la vérité, la justice et la réparation pour eux et leurs proches"**. SOS Méditerranée a ainsi "rejoint cette mobilisation pour défendre le droit de **sauver des vies en mer** et particulièrement en **mer Méditerranée**". RESF 11 s'est aussi associé à ce mouvement "pour défendre le droit de migrer et pouvoir circuler librement". Tandis que la Ligue des droits de l'homme réclame "un changement radical dans notre façon de percevoir et d'accueillir la migration". Lundi 6 février 2023, ils ont rappelé les chiffres accablants. 51 388 sont mortes "aux frontières depuis 2014. Année après année, nous assistons à une **véritable hécatombe aux frontières** sur tous les parcours migratoires dans le monde. Avec **25 571 disparus en mer Méditerranée**. Des chiffres qui ne cessent d'augmenter et qui sont sans doute sous-estimés."

<https://diasporaenligne.net/carcassonne-une-commemoraction-pour-ne-pas-oublier-les-migrants-disparus-en-mediterranee/>

## BOURG-EN-BRESSE

Un Guinéen, contraint de quitter son pays dès le plus jeune âge, il est vendu comme esclave en Libye, et arrive en France à 16 ans. Reconnu mineur isolé, il intègre très vite cette boulangerie. Son rêve d'enfant : c'était de faire du pain au pays de la baguette. Le boulanger l'a d'abord formé en apprentissage, avant de l'embaucher en CDI. Mais son emploi et sa présence même en France sont aujourd'hui incertains. Désormais majeur, il a reçu une OQTF, une obligation de quitter le territoire français. Le boulanger se dit dévasté par la nouvelle. "*Ce serait une vraie catastrophe qu'il ne soit plus là... D'un point de vue moral déjà, parce que je pense que ça nous toucherait beaucoup ma femme et moi. Et puis au niveau professionnel, ça va nous désorganiser totalement*". Il a décidé de faire appel, car face aux difficultés de recrutement, impossible pour l'entreprise de se passer de lui. "*C'est compliqué de trouver un jeune qui va avoir cette passion, ce sens professionnel*". Dans son combat, le boulanger de Bourg-en-Bresse a sollicité l'aide de Patrons solidaires. L'an dernier, cette association a réussi à régulariser 20 personnes dans le même cas que le jeune Guinéen. "*Aujourd'hui il va perdre son travail et sa famille. Il va perdre aussi son logement. Il a rempli toutes les cases que l'Etat lui a demandé de remplir quand il était jeune. Et aujourd'hui on le met à la porte comme un bon à rien, alors qu'il a tout fait... c'est injuste*" se la présidente de Patrons Solidaires. L'avenir de ce jeune guinéen est maintenant suspendu à la décision de la Cour d'Appel de Lyon.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/ain/bourg-bresse/video-esclave-en-libye-devenu-boulangier-a-bourg-en-bresse-mory-maya-se-bat-pour-ne-pas-etre-expulse-2712146.html>

## CORSE

À la tête du réseau, un Sénégalais et sa sœur, implantés depuis longtemps en Corse du Sud, notamment dans le milieu de la restauration étaient tous deux détenteurs d'une carte d'identité et d'un passeport français obtenus frauduleusement, il y a une dizaine d'années. Grâce à un faussaire se trouvant en Turquie, ils **modifiaient des papiers d'identité** belges, portugais, italiens et espagnols, **volés dans des pays de l'espace Schengen**. Ces documents falsifiés, revendus 250 à 1 000 euros pièce, selon la qualité de l'ouvrage, étaient livrés en Corse par des sociétés de transport rapide. C'est d'ailleurs certaines de ces livraisons qui ont permis de pister les trafiquants. D'après les enquêteurs, les acheteurs de faux papiers étaient souvent des membres de la communauté sénégalaise qui venaient travailler dans les hôtels et les restaurants pour la saison estivale. Plusieurs saisonniers sénégalais en situation irrégulière ont reçu une obligation de quitter le territoire français. **Trois hommes et une femme ont été arrêtés mardi 7 février 2023.**

## CREUSE

Depuis presque un an, **de nombreux Ukrainiens ont trouvé refuge en Creuse**. A leur arrivée, ils étaient accueillis chez l'habitant, en urgence (Association Creuse Corrèze pour les Enfants d'Ukraine). Mais aujourd'hui, tous les enfants sont scolarisés dans des établissements creusois, et de nombreux adultes ont trouvé un logement et un emploi en France. Une jeune femme ukrainienne de 24 ans arrivée en avril 2022, **s'est plutôt bien intégrée**. *"J'ai un travail, je fais des progrès en français, j'ai une petite vie sociale aussi ici, c'est important, donc voilà, ça va bien"*. Elle **pense même rester un moment en France**. *"Pour moi, c'était compliqué de repartir de zéro en arrivant en France. Et je sais que, quand je vais retourner en Ukraine, je vais de nouveau devoir partir de zéro. Et c'est pour ça que je me suis dit que, peut-être, je resterai sur place."* Pour le président de l'association Echange France-Ukraine, l'intégration de ces réfugiés passe surtout par le travail, **mais ce n'est pas toujours évident**. *"Il faut trouver un travail à proximité du logement, ou alors il faut trouver la possibilité de se déplacer. Ce qui, en Creuse, n'est pas forcément facile. Et le deuxième obstacle, c'est la barrière de la langue"*. Une autre ukrainienne a trouvé un travail, et même un appartement à Guéret. Mais, malgré ça, cette professeure de français **espère retourner en Ukraine, le plus vite possible**. *"J'ai trouvé du travail, je ne peux pas me plaindre. Mais les gens que j'ai laissés derrière, qui sont restés en Ukraine, me manquent beaucoup. Et même au bout de 10 mois, c'est une douleur aiguë."* Sur les 272 Ukrainiens accueillis en Creuse en 2022, plus d'une centaine est déjà repartie en Ukraine, même si les combats font encore rage dans le pays.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/guerre-en-ukraine-167-refugies-ukrainiens-sont-encore-en-creuse-pres-d-un-an-apres-le-debut-du-conflit-3525714>

## DOUAI

Six membres d'un réseau **de passeurs ont été condamnés** dans le nord de la France à des peines allant de deux à cinq ans de prison. Le chef du réseau est un Irakien de 33 ans a été condamné, mardi 7 février 2023, à cinq ans de prison ferme et sera expulsé du territoire français à l'issue de sa peine. Un de ses associés, Afghan de 26 ans, travaillait dans un kebab de Douai lorsqu'il a recruté : il touchait 1 500 euros par bateau mis à l'eau. Il a écopé de deux ans de prison ferme et sera interdit de territoire français. Deux Irakiens, un Soudanais et un Français, sont soupçonnés d'appartenir à ce trafic. Ils étaient recrutés comme *"hommes de main pour conduire les véhicules, charger le matériel à destination de la côte"*. Ils ont tous été condamnés à deux ans de prison ferme. Ils étaient motivés par *"l'appât du gain"*. L'un d'entre eux *"suivait une formation pour devenir aide-soignant mais a préféré gagner 1 200 € en servant de chauffeur-livreur pour le réseau"*. Ce Soudanais acheminait le matériel servant à la traversée depuis une base arrière située dans la ville de Douai, jusqu'à la côte, où les trafiquants avaient renoncé à stocker les canots, les gilets de sauvetage et les moteurs de bateaux, en raison de la surveillance renforcée de la police. Le plus jeune de ces *"chauffeurs-livreurs"* avait à peine 18 ans. Il était inscrit au lycée et touchait une indemnité. Lors de l'arrestation des passeurs, la police a découvert quatre bateaux, quatre moteurs et 133 gilets de sauvetage dans l'un des boxes de la base arrière du réseau. *"Des gilets de sauvetage pas fiables et des bateaux de mauvaise qualité"*. Grâce à trois mois de surveillance, les policiers ont appris qu'une livraison de 50 bateaux et de moteurs en provenance de Turquie était attendue par le réseau au moment de l'arrestation des passeurs.

## JAUSIERS HAUTES ALPES

Huit migrants, d'origine guinéenne, dont plusieurs enfants, ont été interceptés dans la nuit de samedi 28 à dimanche 29 janvier à Jausiers. Ces personnes étaient à l'intérieur d'un véhicule conduit à vive allure par un passeur malien qui a été placé en garde à vue par les gendarmes. Déféré devant le tribunal, il a été placé en détention provisoire lundi matin, et sera *"jugé en comparution immédiate ce mardi à 14h"*. Sur les huit migrants contrôlés, sept ont reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Un mineur non accompagné a, lui, été pris en charge par les services du département.

## LOON-PLAGE

Un chauffeur roumain avait été arrêté lundi 6 février 2023, au terminal ferry de Loon-Plage, au volant d'un van dans lequel il transportait un **mineur albanais, enfermée dans une caisse en bois** maintenue fermée par des vis. La caisse en question faisait 1,09 mètre de long, 59 centimètres de large et 76 centimètres de hauteur, toujours selon des informations du journal. L'Albanais de 17 ans était recroquevillé à l'intérieur. L'adolescent a expliqué qu'il avait été embarqué dans le fourgon sur une aire d'autoroute, à Steenvoorde, dans le nord de la France. "*Il est monté dans le fourgon, puis dans cette caisse qui a été vissée sur place*". Ce voyage lui avait été facturé 10 000 euros. Quelques jours après son interpellation, un chauffeur roumain a été condamné, mercredi 8 février, à un an de prison dont six mois ferme.

## MONTPELLIER

Parce que les portes d'un service public moderne ne sauraient être fermées au public, la Cimade, le Gisti, Le Syndicat des avocats de France, La Ligue des droits de l'Homme et L'association des Avocats pour la Défense des Droits des Etranger ont, le 30 mars 2021, **assigné en justice la préfecture de l'Hérault** qui impose sans alternative possible l'usage d'Internet pour déposer une demande de titre de séjour. Nos associations dénoncent depuis plusieurs années l'utilisation de procédures numériques imposée aux usagers du service public, notamment en matière d'accès aux procédures relatives aux étrangers. Cette marche forcée vers le numérique ne s'accompagne d'aucun accès alternatif permettant aux personnes en difficulté avec l'informatique d'accéder aux services des préfectures. **Rendez-vous à prendre en ligne sans plages horaires disponibles**, mails de réponse automatique sans **qu'aucune suite ne soit donnée**, silence prolongé après le remplissage en ligne d'un formulaire complexe : le manque de moyens alloués aux services « Etrangers » des préfectures, est un alibi commode pour justifier ces dysfonctionnements et **camoufler une politique sciemment organisée pour restreindre l'accès au séjour**. Le 3 juin 2022, le Conseil d'État a rendu un avis rappelant à toutes les préfectures qu'elles **ne pouvaient pas rendre obligatoire les téléservices** mis en place localement. L'audience du 14 février 2023 sera l'occasion de rappeler que la préfecture de l'Hérault ne respecte toujours pas l'avis du Conseil d'Etat.

<https://www.lacimade.org/les-portes-dun-service-public-moderne-ne-sauraient-etre-fermees-au-public/>

## NANTES

Trois hommes ont écopé, lundi 6 février 2023, de peines de prison allant de deux à cinq ans pour trafic de stupéfiants, **violences et séquestration sur des personnes exilées**. Ces **trafiquants, eux-mêmes sans-papiers**, étaient originaires de Chlef, le même village algérien que les migrants exploités. Ils ont été arrêtés le 29 novembre 2022, après la plainte d'une des victimes. Cet homme avait porté plainte après avoir été sévèrement "*puni*" par les criminels car sa marchandise lui avait été confisquée lors d'un contrôle de police. Son visage avait été "*tailladé sur 20 cm de longueur et 4 mm de profondeur, ce qui a nécessité quinze points de suture*". Un second Algérien exploité par le réseau avait, lui aussi, été violemment passé à tabac. Il a été traîné par les cheveux, menacé avec un couteau et roué de coups. Une agression filmée et diffusée sur les réseaux sociaux par l'un des trafiquant. Le témoignage du premier migrant agressé, ainsi que des dénonciations anonymes, ont permis à la police de faire avancer l'enquête ciblant les trois trafiquants. Les enquêteurs ont pu mettre à jour "*un réseau structuré visant à faire venir des Algériens à Nantes. Ces migrants étaient ensuite contraints de vendre des paquets de cigarettes, de dealer ou de réaliser des cambriolages*". "*On ne voyait peut-être pas ces dealers comme des victimes, alors que certains le sont*". Il est "*très rare que des personnes en situation irrégulière témoignent*", a souligné le procureur. Les migrants qui se sont exprimés ont déjà quitté Nantes, de peur des représailles, a indiqué le ministère public.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/le-reseau-criminel-exploitait-des-migrants-a-nantes-deux-a-cinq-ans-ferme-4c9544c8-a63f-11ed-acf1-1f171930b7f8>

## PARIS

Vers 1 h 30, dans la nuit de vendredi 4 à samedi 5 février 2023, des personnes sans abri, des migrants, se sont installées dans une école désaffectée du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Près de

150 hommes, 40 femmes et des enfants ont investi un bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup> où se trouve l'école des Saint Ange, un établissement privé fermé depuis plusieurs mois. Les sans-abris étaient accompagnés par des bénévoles de l'association United Migrants, une association d'aide aux migrants et aux demandeurs d'asile. Cette occupation a provoqué la colère du maire du 15<sup>e</sup> arrondissement qui réclame, aujourd'hui l'expulsion des occupants. Les policiers, qui se sont rendus sur place, ont interpellé un des membres de l'association qui aurait été "*placé en garde à vue pour dégradation des locaux*". En fin d'après-midi samedi 56 février, l'école désaffecté, a finalement été totalement évacué. Après des discussions avec la préfecture de la région Île-de-France et les services sociaux de la ville de Paris, 57 personnes, 28 femmes, 8 enfants et 21 hommes, ont accepté d'être prises en charge. Une centaine en revanche ont préféré repartir dans les lieux où elles étaient hébergées. "*Les centres ne sont pas mixtes (...) les femmes et les enfants vont aller dans un gymnase parisien et les hommes, dans un centre d'hébergement en Île-de-France. Et après*", précise l'adjoint au maire : "*il y aura, sans doute, une évaluation de leurs situations administratives et "un accompagnement pour les femmes ayant des enfants en bas âge par des services spécialisés"*".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/paris-l-ecole-occupee-par-des-sans-abris-evacuee-samedi-en-fin-d-apres-midi-2708330.html>

## RENNES

À Rennes, une **centaine de migrants** occupent toujours un gymnase où ils sont réfugiés depuis trois mois maintenant. Des sans-papiers qui attendent pour la plupart des réponses pour leur **demande d'asile**. La situation ne semble pas bouger alors l'Inter-Organisation de soutien aux personnes exilées a choisi de ne plus intervenir dans le gymnase, d'ici à mi-février 2023. "*Un cri d'alarme*" d'une des référentes de l'organisation, ce vendredi 27 janvier 2023. "*Parce que depuis trois mois, on gère ce gymnase et on ne voit aucune avancée de la part des autorités. On héberge des gens dont une grande partie est en cours de demande d'asile. Donc, ils doivent être logés par l'État. C'est la loi. Ça fait partie du statut de demandeur d'asile. Le temps passe, les semaines s'ajoutent aux semaines et rien ne bouge. On a ouvert ce gymnase avec un petit nombre de personnes. Au début, ça se passait très bien. Et puis les gens arrivent, arrivent, arrivent et la vie est devenue insupportable.*" Dans le gymnase, "*Les tentes sont collées les unes contre les autres. Il y a des câbles électriques qui courent partout. Il n'y a plus du tout d'espace. Les gens sont fatigués, les nuits sont compliquées parce que le moindre bruit empêche tout le monde de dormir. Les gens sont extrêmement fatigués, donc nerveux, tendus. Ils n'ont pas de perspective non plus. Ils ne savent pas où ils vont, ils ne savent pas ce qu'il va se passer. Donc tout le monde est très nerveux. Il y a des conflits qui éclatent, c'est normal.*" "*La mairie nous fait la réponse habituelle. L'hébergement, c'est la responsabilité de l'État, pas de la mairie. C'est la réponse classique.*" "*Il y a un manque chronique de places depuis très longtemps parce qu'en fait, la situation d'aujourd'hui, ça fait plus de deux ans qu'elle se reproduit tout le temps. Il y a eu d'autres occupations, puis des campements, puis encore des occupations. Comme on dit souvent, une crise qui dure, ce n'est plus une crise, c'est un dysfonctionnement. Il n'y a pas de volonté de régler le problème. Alors cette année, il s'est passé quelque chose de positif, c'est que les familles avec enfants sont prises en charge pour le temps de l'hiver. C'est essentiellement le résultat de la mobilisation des parents d'élèves dans les écoles à Rennes et partout en France, ça fonctionne plutôt bien. Les familles qui se font connaître sont prises en charge en quelques jours. C'est déjà un progrès.*"

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/il-n-y-a-pas-de-volonte-de-regler-le-probleme-de-l-accueil-des-migrants-a-rennes-denonce-une-association-3281950>

À deux jours de la journée mondiale de lutte contre le régime de mort aux frontières, une trentaine de militants du collectif de **soutien aux personnes sans papiers** de la ville ont manifesté, samedi 4 février 2023, place de la mairie, à Rennes. Entre deux réverbères, les manifestants ont accroché **une corde** longue d'une **dizaine de mètres avec des photos**. Sur les clichés, on peut voir des familles de migrants tentant d'escalader un mur de barbelés en Espagne ou encore de traverser le Rio Grande, fleuve qui sépare les États-Unis et le Mexique. **Par terre, des banderoles**

orange et rouge portant le message « **non aux expulsions** » ou « **sauvons le droit d'asile** » ont été étendues pour interpeller les passants. Le slogan est : « **Les frontières tuent, tuons les frontières !** » Cette action est indispensable : « Chaque année des familles entières meurent juste parce qu'elles essayent de fuir la misère, alors **c'est essentiel d'aller dans la rue pour informer le grand public sur cette cause** », explique le jeune homme. « D'autant que les **discours d'extrême droite qui criminalisent l'immigration sont de plus en plus populaires en Bretagne** ». Ceci fait référence aux manifestations portées par le parti Reconquête d'Éric Zemmour pour s'opposer à un projet d'accueil de famille de réfugié à Callac [voir lettres précédentes]. Le 11 janvier 2023, le maire avait dû se résoudre à abandonner le projet, après avoir reçu de nombreuses pressions et des menaces de mort.

<https://diasporaenligne.net/actualites-a-rennes-une-manifestation-en-hommage-aux-migrants-morts-aux-frontieres/>

## **SAINT-BEAUZIRE** HAUTE-LOIRE

Depuis quelques mois, une dizaine d'exilés du centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) de Saint-Beauzire, situé à quelques kilomètres, participent aux entraînements de judo. Le nouveau projet de loi immigration prévoit notamment de réformer la procédure d'asile et d'expulser plus vite les personnes déboutées de leur demande, lorsqu'elles sont placées en Cada, comme à Saint-Beauzire. Or, de nombreux territoires ruraux accueillent ces étrangers en quête du statut de réfugié. *"Le plus difficile ici, c'est de pouvoir se déplacer"*, explique un afghan de 27 ans. Après un an et demi au centre d'accueil, il a obtenu le statut de réfugié... et le permis de conduire. Une fois arrivés à la sous-préfecture de Brioude, bourgade de 6 500 habitants, les demandeurs d'asile tentent de faire sauter une autre barrière à leur intégration : l'apprentissage du français. L'enjeu est de taille pour les migrants. *"Tant que je ne parle pas la langue, je ne peux pas avoir d'échanges avec les gens d'ici"*, reconnaît, en anglais, un Afghan arrivé dans l'Hexagone il y a trois mois. Le projet de loi immigration devrait même renforcer cette nécessité en conditionnant l'obtention d'un titre de séjour à un niveau minimal de français. Le centre d'accueil encourage les missions bénévoles pour les migrants : au Restos du Cœur ou à la Croix-Rouge. *"Beaucoup de demandeurs d'asile ne comprennent pas pourquoi on leur donne une aide financière (6,80 euros par jour) alors qu'ils ne peuvent pas travailler. Alors, dès qu'ils peuvent aider, ils le font"*. Les liens avec la population fait plus ou moins facilement : *"Ils ne parlent pas français et moi, je ne parle pas anglais"* ou *"Ils parlent français et ils sont très courtois"*. *"Tout se passe bien"* depuis leur arrivée. *"On tente de construire des petits liens, pas à pas."* A force de travail, les équipes du centre et les bénévoles ont su créer de frêles passerelles entre les migrants et les habitants, Qui ont voté à plus de 57% : Rassemblement national au second tour de l'élection présidentielle de 2022. Les réfugiés racontent leurs parcours dans des collèges et à l'école de Saint-Beauzire, qui accueille quelques enfants de familles migrantes. *"Ces rencontres se terminent toujours par un match de foot à la récré avec les élèves"*. Certains demandeurs d'asile ont été formés pour devenir éducateurs sportifs dans les écoles. *"Les enfants nous accueillent tous très bien"*. *"On espère que ça pourra infuser un peu sur leurs parents"*. Pour la saison actuelle, près d'un tiers des licenciés viennent désormais du centre d'accueil. Deux d'entre eux ont même intégré l'équipe première, et un trophée de leurs exploits trône à l'accueil du Cada.

[https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/reportage-projet-de-loi-immigration-en-haute-loire-habitants-et-demandeurs-d-asile-tentent-de-construire-des-liens-pas-a-pas\\_5624618.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/reportage-projet-de-loi-immigration-en-haute-loire-habitants-et-demandeurs-d-asile-tentent-de-construire-des-liens-pas-a-pas_5624618.html)

## **STRASBOURG**

Une centaine de personnes, issues d'associations et de collectifs de défense des migrants se sont dirigée vers la préfecture, samedi 4 février 2023. Elles demandent la régularisation des sans-papier, pour beaucoup des familles **présentes en France depuis plusieurs années** et qui viennent de recevoir une obligation de quitter le territoire français. *"On est inquiets parce que les procédures sont en train de se durcir"*, explique un membre du collectif. *Et ça va être de pire en pire"*. Ainsi, un arménien de 17 ans, qui s'est exilé d'abord en Allemagne 3 ans, puis qui est en France depuis 5 ans, est au lycée en première. *"C'est incompréhensible"*, nous confie sa professeure principale. *Je suis en fin de carrière et je n'ai jamais vu ça. Il a été félicité au premier semestre pour son travail. C'est un excellent élève très bien intégré* ». Or sa famille vient de recevoir le 2 janvier 2023 un OQTF. De

nombreuses familles souvent issues de l'Est de l'Europe, en France depuis 2, 3, 4, 5 ans ou plus, qui ont reçu dernièrement des OQTF.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/strasbourg-une-centaine-de-manifestants-rassemble-pour-demander-la-regularisation-des-sans-papier-2708158.html>

## TOULOUSE

Une filière d'aide au séjour irrégulier a été démantelée au début du mois de février 2023 dans la région de Toulouse et de Montauban. **Quatre hommes ont été condamnés à des peines de prison** allant de 18 mois à trois ans ferme. Avec de faux documents ils obtenaient auprès des tribunaux de commerce, des licences de type Uber Eats et les revendaient à leurs compatriotes algériens. La fraude porte sur **au moins 320 licences** avec 235.000 euros détournés pour la seule année 2022.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/ils-fraudent-pour-se-procurer-des-licences-uber-eats-les-revendent-a-des-migrants-et-sont-condamnes-4385504>

## MANCHE

A la faveur d'une **météo plus clémente**, les traversées de la Manche se sont multipliées les 28 et 29 janvier 2023. **95 migrants** ont été secourus, dimanche 29 janvier 2023, dans l'après-midi, côté français. *"Parmi les naufragés se trouvaient des Afghans, des Irakiens dont deux enfants et deux femmes, des Iraniens dont sept femmes et deux enfants, des Indiens dont une femme, quatre Érythréens dont deux femmes, un Soudanais, des Turcs, et un Palestinien. Ils ont été pris en charge par les agents de la police aux frontières"*. 83 exilés ont été secourus au large de **Gravelines**, et ont tous été ramenés au port de Calais. **50 personnes**, dont des femmes et des enfants, ont été pris en charge par les garde-côtes britanniques, près de Douvres. Samedi 28 janvier, les autorités ont porté secours à **26** autres migrants, a indiqué le ministère de la Défense. Les 25 et 22 janvier 2023 encore, **373 et 442** personnes ont été amenées à Douvres. Les mêmes jours, deux groupes de **31 et 53** personnes ont été secourus, eux, au large du Pas-de-Calais, puis ramenés aux ports de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer. Depuis le 1er janvier, **991** personnes ont atteint les côtes britanniques après avoir traversé la Manche, contre 1 341 pour tout le mois de janvier 2022. *"Pour faire face aux arrivées sur la côte du Kent, le comté le plus proche du nord de la France"*, le ministère **l'Intérieur britannique** aurait recruté **100 personnes supplémentaires**. Mais dans les camps du Pas-de-Calais, où tentent de survivre les migrants avant de prendre la mer, **rester en France n'est pas une option**. Surtout pour ceux dont la demande d'asile y a été refusée. *"Et peut-être que là-bas, [en Angleterre] on me respectera enfin."*

Le préfet maritime de la **Manche et de la mer du Nord**, a dressé le bilan d'une année **2022** marquée par une forte hausse des tentatives de traversée par des migrants. *"En un an, le nombre de tentatives est passé de 36 000 à 52 000"*, constate-t-il. *"Nous faisons face à des embarcations toujours plus grosses et inadaptées à ces tentatives, encore plus en hiver."* La Première avait annoncé fin novembre 2022 un dispositif de sauvetage pour les migrants. Deux patrouilleurs supplémentaires devraient ainsi être affrétés courant mars 2023. En attendant, la Marine nationale, la douane et les affaires maritimes vont déployer deux autres navires pour prêter main forte. Les effectifs du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage CROSS Gris-Nez, ont augmenté de 30% pour absorber l'ensemble des appels, *"quiaturent le centre"*. Jusque-là, une cinquantaine d'opérateurs prenaient en charge les appels de secours, *"entre 200 et 300 appels par nuit quand il y a des traversées"*, explique le directeur du CROSS Gris-Nez. Pour le préfet maritime, il s'agit de *"réduire la charge mentale des opérateurs"*, en expérimentant notamment des drones aériens pour distinguer les vraies urgences des faux appels. *"Dans une eau à 10 degrés, une personne normalement constituée va tomber en hypothermie au bout de 15 minutes et décéder au bout de 1h30. Vous imaginez bien que si on reçoit dans ce même temps des appels pour tout et n'importe quoi, cela met en péril cette personne dans l'eau, et cela, ce n'est pas acceptable"*. Alors qu'une enquête judiciaire sur les

circonstances du naufrage du 24 novembre 2021 est en cours, Le préfet estime que ce drame, qui a coûté la vie à 27 migrants, a occasionné une **remise en cause complète de l'ensemble des moyens de la préfecture maritime**. *"On est tous peinés, mais à aucun moment la situation ne nous a échappé. C'est comme si vous faisiez du hors-piste et déclenchiez une avalanche : les sauveteurs vont tout faire pour vous sauver, mais ils n'y arriveront peut-être pas. Nous, c'est pareil. L'obligation de résultat, on ne l'a pas."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/migrants-a-aucun-moment-la-situation-ne-nous-a-echappe-selon-le-prefet-maritime-de-la-manche-et-de-la-mer-du-nord-2702926.html>

Des migrants qui avaient réussi à rejoindre l'Angleterre ont décidé de faire demi-tour vers la France. Un passeur, lui-même de nationalité marocaine, les a récupérés à leur arrivée sur le sol français. La quinzaine d'exilés a été entassée à l'arrière d'un van. Trois autres se trouvaient à l'avant du véhicule, aux côtés du passeur, lors de l'arrestation par la police française. Elle a eu lieu après un contrôle de police. L'homme au volant a d'abord été *"placé en garde à vue pour aide au séjour irrégulier et transport d'êtres humains dans des conditions contraires à la dignité"*. Un passeur, de nationalité marocaine, les a récupérés à leur arrivée sur le sol français. La quinzaine d'exilés a été entassée à l'arrière d'un van. Trois autres se trouvaient à l'avant du véhicule, aux côtés du passeur, lors de l'arrestation par la police française. Le chauffeur VTC en banlieue parisienne avait accepté, pour 200 euros, d'aller chercher les migrants à leur retour d'Angleterre et devait les déposer à Paris, où ils seraient pris en charge par une autre personne pour continuer leur route jusqu'en Espagne. Il a écopé, mercredi, d'un an de prison ferme. Des ressortissants marocains ont été interpellés, mardi 31 janvier 2023, à Grande-Synthe, dans le nord de la France, alors qu'ils venaient de traverser la Manche depuis le Royaume-Uni jusqu'aux côtes françaises via une filière de passage britannique.

## **LE TRAITE DU TOUQUET A 20 ANS**

Le 4 février 2003, les gouvernements français et britannique gravaient dans le marbre l'externalisation des contrôles frontaliers britanniques sur le sol français. Vingt ans plus tard, les accords du Touquet constituent toujours l'un des actes fondateurs, juridiques et médiatiques de la politique migratoire inhospitalière mise en œuvre sur le littoral de la Manche et de la Mer du Nord. Depuis la signature de ce traité, près de *300 personnes sont décédées à la frontière*. De nombreuses autres ont **disparu, et des milliers ont été mutilées et blessées**. Mais l'accumulation des **traités bilatéraux** visant à renforcer la frontière, les milliards d'euros dépensés, les chiens, les caméras thermiques, les capteurs de CO2, les détecteurs de battements de cœur, les drones, les avions et hélicoptères, les caméras de vidéo-surveillance, les policiers et gendarmes toujours plus nombreux, **n'y changent rien**. Les personnes exilées sont là et continuent jour après jour, nuit après nuit, à **prendre tous les risques pour pénétrer sur le territoire britannique. De fait, nombre d'entre elles y parviennent** après avoir subi des violences insupportables. Trop, beaucoup trop d'entre elles y ont perdu la vie... **Lorsqu'une politique échoue systématiquement**, qu'est-ce qui justifie donc de la poursuivre indéfiniment ? Nos associations agissent auprès des personnes exilées bloquées à la frontière franco-britannique ou auprès de celles qui, après des jours ou des mois à Calais, Grande Synthe ou Ouistreham, ont réussi à passer en Grande Bretagne. Elles constatent quotidiennement l'impasse à laquelle ont mené les accords du Touquet. Il est temps d'y mettre fin. Pour cela nous proposons la mise en place d'un espace de concertation pour concevoir au plus tôt une politique alternative à même d'accueillir les personnes exilées dans la dignité et le respect de leurs droits fondamentaux. Cette politique se traduirait d'abord par un **gel immédiat des expulsions** de campements et de squats. Elle s'attacherait à définir et financer des solutions **d'accueil dignes** dans tous les lieux **où survivent des personnes exilées**, de passage, en prenant en considération les spécificités locales et en s'engageant à soutenir les élus locaux hospitaliers. Ces solutions d'accueil doivent apporter une réponse aux besoins fondamentaux des personnes exilées et faciliter l'accès aux soins physiques et mentaux. Elles doivent garantir l'accès à une information juste, complète et impartiale et un accompagnement individuel de qualité, pour permettre à chacun et chacune de faire des choix éclairés pour la suite de son parcours de vie. Plutôt que d'externaliser et de militariser les

frontières, la Grande-Bretagne, la France et l'Union européenne doivent coopérer pour mettre en œuvre des **politiques migratoires plus humaines et ouvrir des voies d'accès sûres et légales**. Cette politique alternative impose que soit mis en œuvre un **moratoire sur le règlement Dublin III qui condamne trop de personnes à l'errance** et rend illusoire leur intégration en les empêchant de demander l'asile dans le pays de leur choix.

[https://www.lacimade.org/presse/traite-du-touquet-20-ans-daccords-meurtriers-a-la-frontiere-franco-britannique/?utm\\_source=NL022023&utm\\_medium=NL&utm\\_id=NL2023](https://www.lacimade.org/presse/traite-du-touquet-20-ans-daccords-meurtriers-a-la-frontiere-franco-britannique/?utm_source=NL022023&utm_medium=NL&utm_id=NL2023)

## MÉDITERRANÉE

### SEA-EYE 4

Dans la nuit de jeudi 2 à vendredi 3 février 2023, le navire de sauvetage Sea-Eye 4, de l'ONG allemande Sea-Eye, a secouru 109 personnes, dont de nombreux enfants, lors de deux opérations. Mais elle a aussi récupéré deux corps, dont celui d'une mère. *"Ces six dernières années, lors de plus d'une vingtaine de missions, nous sommes toujours arrivés à temps pour empêcher des pertes de vie. Mais cette fois nous sommes arrivés trop tard pour deux personnes". "Ils ont passé six jours à la merci du régime frontalier brutal de l'Europe. C'est impardonnable"*. Ces drames surviennent en pleine polémique après le tour de vis que le gouvernement de droite à Rome a donné aux activités des ONG œuvrant en mer. Pour tenter de freiner au moins les arrivées, le gouvernement a adopté début janvier une nouvelle loi, restrictive, sur les activités des ONG qui sauvent les immigrés en mer, même si le nombre de personnes secourues par ces dernières ne représentent qu'environ 10% du total. Les navires de ces ONG doivent désormais informer les autorités italiennes dès qu'elles ont porté secours à une embarcation et ces dernières décident alors du port où rescapés et secouristes doivent accoster. C'est assez souvent un port lointain du lieu de l'opération de secours. De cette manière les ONG ne peuvent pas aider plusieurs embarcations en plusieurs opérations et perdent beaucoup de temps à se rendre dans les ports assignés et revenir en haute mer. Le sujet de **l'immigration et de la gestion des flux de migrants** sera à l'ordre du jour du **prochain sommet extraordinaire de l'Union européenne** prévu les 9 et 10 février 2023.

### ESPAGNE – ALGERIE

L'association espagnole « Caminando Fronteras », dédiée aux **disparus de la route vers l'Espagne** fait le point sur le transit entre Espagne et Algérie dans son dernier rapport. Sur cette voie en Méditerranée, les drames se jouent tout au long de l'année : en 2022, au moins 464 personnes y sont mortes dans 43 naufrages, contre 191 en 2021. Et avec 1 583 morts entre 2018 et 2022, cette **voie migratoire** est même la deuxième vers l'Espagne, **la plus meurtrière** de ces cinq dernières années, derrière celle des **Canaries**. Les migrants sont majoritairement de jeunes hommes algériens âgés de moins de 30 ans. Mais aussi, des familles entières et des femmes qui subissent des violences sexistes, *"des mineures aux mères divorcées"*. D'autres nationalités arrivent aussi via l'Algérie : syriens, yéménites, palestiniens ou Afrique de l'Ouest. *"L'année 2022 confirme la consolidation de [l'] itinéraire"* allant vers les côtes andalouses et plus particulièrement les îles Baléares, qui débute le plus souvent dans la partie est de l'Algérie, depuis les villes d'Alger, de Tipaza, de Cherchell, de Béjaïa et de Jigel. Les arrivées dans l'archipel ont lieu toute l'année, ainsi entre les 25 et 28 décembre 2022 par exemple, 251 personnes sont arrivées. En 2022, 2 637 personnes parties d'Algérie ont atteint les îles Baléares, contre 2 400 en 2021, 1 464 en 2020 et 507 en 2019. *"Les routes ne disparaissent pas, elles changent"*. La route qui mène vers l'archipel est, de fait, moins surveillée par les autorités. *"Au cours de notre enquête, nous avons constaté que les moyens [de secours] nécessaires sont rarement activés pour répondre aux alertes dans la zone"*, indique le rapport, qui ajoute qu'en comparaison, *"dans l'Atlantique, il existe des protocoles de recherche plus actifs"*. Un manque de moyens en mer qui rend cette route *"plus dangereuse"* pour les migrants, et **"rend invisibles les décès"** à cet endroit.



## LIBYE-ITALIE

Depuis le 1er janvier 2023, 1 434 migrants, dont 75 femmes et 45 enfants, ont été interceptés en mer et ramenés en Libye, d'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

## UNION EUROPÉENNE

### *TENTATIVE DES 27 DE MIEUX SE COORDONNER*

Les Vingt-Sept à Bruxelles tentent de mieux coordonner la gestion des entrées irrégulières dans l'Union européenne, afin d'éviter une nouvelle crise diplomatique comme celle entre la France et l'Italie, au sujet de l'accueil du navire humanitaire Ocean Viking et ses 234 passagers. Ce bras-de-fer avec Paris a, en tout cas, permis au gouvernement italien d'extrême droite de faire remonter l'immigration au sommet de l'agenda politique européen. Sur la gestion des entrées de migrants en Europe, Rome a d'ailleurs une proposition qu'elle compte bien défendre, celle de **convois humanitaires européens coordonnés** et financés par la Commission européenne pour **réduire les arrivées par la mer** et mieux gérer les entrées des demandeurs d'asile. Une solution qui se base, selon Rome, sur les échecs des politiques européennes en matière de migration.

« Il y a 8 ans, l'Europe faisait face à une arrivée massive de réfugiés provenant de Syrie, provoquant déjà plusieurs conflits politiques aux frontières de certains Etats. Si l'Allemagne est parvenue, en un temps record, à absorber un million d'entre eux, 2022 a vu le nombre de migrants progresser à nouveau. Mais plusieurs pays voisins ne veulent plus de cette immigration et, depuis, de nombreuses barrières ont été construites sur le chemin des réfugiés. Les séismes récents en Turquie et en Syrie devraient en outre aggraver la situation. Et l'invasion de l'Ukraine par la Russie a renforcé cette crainte migratoire. L'atmosphère s'est radicalisée. L'Autriche demande des fonds supplémentaires à l'UE pour construire une barrière entre la Bulgarie et la Turquie. De son côté, l'Italie s'oppose aux secours en mer Méditerranée par les ONG. Enfin, les élections italiennes et suédoises l'année dernière ont amené au pouvoir des partis au discours anti-immigration. En France aussi, la situation n'est pas résolue sur la Manche et vers le Royaume-Uni. Résultat, l'Europe semble être revenue à l'époque du rideau de fer. En 2022, douze pays de l'UE ont construit des clôtures sur une ou plusieurs sections de leurs frontières. Réunis, les 27 tentent de s'entendre sur un nouveau pacte sur la migration et l'asile. Le texte prévoit des renvois obligatoires vers d'autres Etats membres des demandeurs d'asile arrivés en Italie et en Grèce. Mais cette idée est une ligne rouge pour les capitales d'Europe centrale. Les entrées illégales dans l'Union européenne ont augmenté de 77% depuis le début de l'année 2022 par rapport à l'année précédente. La douceur du climat a favorisé ces migrations, le froid étant arrivé tardivement sur le continent. Ce sont environ 280.000 personnes qui sont entrées par voie terrestre, ou maritime, depuis le début de l'année, avec une forte concentration dans les Balkans occidentaux, où plus de 128.000 franchissements de frontières ont été comptabilisés, au plus haut depuis le pic de la crise migratoire en 2015/2016. La Commission européenne est préoccupée par le fait qu'en 2022, il y a eu 924.000 demandes d'asile, soit 50 % de plus qu'en 2021. Les pays où les demandes sont les plus nombreuses sont la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Autriche. Depuis, la principale force politique en Europe, le Parti populaire européen (PPE), change aussi de ligne. Pour le dirigeant des chrétiens-démocrates, Manfred Weber, l'Union s'engage dans une crise majeure. Il estime que les clôtures aux frontières ne devraient plus être taboues et appelle donc les institutions à débloquer des moyens financiers. « Soyons réalistes, à Ceuta et Melilla, nous les voyons depuis des décennies à la frontière afro-espagnole. Nous les avons à la frontière gréco-turque, à la frontière bulgare-turque », explique-t-il. Mais le symbole de ces barrières reste trop fort

pour plusieurs pays. « Je suis une députée européenne d'Allemagne de l'est. J'ai vécu toute ma jeunesse derrière un mur, derrière des clôtures. Si nous commençons à financer des clôtures par l'UE, ce n'est pas seulement du déjà vu pour moi, mais aussi un retour en arrière pour l'Europe que nous ne voulons pas », explique Cornelia Ernst (GUE). Après tout, l'Europe divisée a néanmoins réussi à accueillir SEPT millions d'Ukrainiens et à créer rapidement un système de « protection temporaire » pour près de 5 millions de personnes (4.751.065). Une leçon importante à retenir pour un bloc confronté à une crise migratoire qui n'est pas prêt de s'achever, compte tenu de la tournure que prennent les combats. »

<https://fr.myeurop.info/2023/02/10/leurope-toujours-face-au-casse-tete-de-limmigration/>

Dans ses conclusions finales, le Conseil européen réclame **le renforcement des moyens de surveillance**, y compris aérienne, et des équipements. « *Aucun mur ne sera construit, en tout cas pas avec les deniers européens* », a insisté la présidente de la Commission. Autre priorité, **accroître les retours**, et pour cela tous les leviers seront mobilisés : politiques de visa, aide au développement, relations commerciales avec les pays de départ, mais aussi migrations légales renforcées.

Cette semaine la présidente de l'UE a souligné **l'importance de la migration légale** sur le marché de l'emploi en Europe. Dans le secteur de la **production électrique 30% des entreprises ont un problème de pénurie de main d'œuvre** a-t-elle insisté en présentant sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Union.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20230210-sommet-de-bruxelles-pas-de-murs-aux-fronti%C3%A8res-mais-un-renforcement-des-moyens-de-surveillance>

## LA CHASSE AUX PASSEURS

Entre 2018 et 2021, **9862 personnes ont été arrêtées pour « trafic de migrants »**. En 2021, l'action coordonnée des États membres a permis 3 409 arrestations, 3 285 enquêtes et la saisie de : 926 760 euros en espèces, 159 armes à feu, des centaines de documents frauduleux. Plus de 2 200 détenus sont en prison en Grèce pour des accusations liées au trafic de migrants, selon des statistiques publiées récemment. La plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT) a défini la lutte contre la facilitation de l'immigration irrégulière comme l'une des priorités pour la période 2022-2025. On estime que le trafic de migrants a généré un **chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'euros** en 2019 sur les routes maritimes à destination de l'Union européenne. Aux portes de l'Union européenne, **des centaines de migrants sont arrêtés** pour avoir conduit un bateau ou une voiture et, ainsi, "*faciliter l'immigration illégale*", c'est-à-dire être **considéré comme passeur**. Parmi eux figurent de nombreux exilés, arrêtés, pour avoir **piloté un bateau ou conduit une voiture**. Tenir la **barre d'un zodiac, une boussole, un téléphone satellite, ou même avoir appelé les secours** peut suffire à **faire condamner** des migrants à des dizaines d'années de prison. De simples "*boucs émissaires*" selon les ONG, pris dans les filets d'une "*chasse aux passeurs*" aux frontières. Beaucoup sont victime d'un système judiciaire à charge. "*Les juges savent très bien qu'il n'est pas un passeur, mais ils créent des boucs émissaires pour dissuader les autres réfugiés*", dit la fille d'un condamné. "*Le plus triste, c'est que ça ne dissuade personne : ces gens n'ont rien à perdre*". En 2020, a été créé l'organisation *Human Right Legal Project*, qui leur fournit une **défense judiciaire** pour le bien public, contre ces procès qui sont considérés profondément inéquitables. "*On désigne un avocat commis d'office qui a dix minutes pour préparer le dossier, le procès dure dix minutes, le juge calcule la peine par rapport au nombre de migrants transportés et l'accusé retourne en prison*". Les peines peuvent atteindre des dizaines d'années de prison. **Plus de 900 personnes** ont ainsi été **arrêtées** pour "facilitation d'immigration clandestine" depuis 2015 dans le seul **comté britannique de Kent**, où les arrivées de canots pneumatiques ont explosé ces dernières années. Un malien dit "*Il m'a visé avec un pistolet, j'étais terrifié alors j'ai pris la barre*." Son récit est confirmé par quatre témoignages de migrants du même bateau, interrogés par **la police italienne** après leur sauvetage par un navire humanitaire. Pourtant, "*on m'a débarqué et amené directement en prison*", raconte-t-il. "*J'y ai passé un mois sans même me rendre compte que j'étais en Italie*".

## RELOCALISATION

Ratifié par 23 pays, ce système de relocalisation avait été mis en œuvre il y a six mois, donc, pour une durée d'un an renouvelable. Il prévoit qu'une douzaine d'États membres, dont la France et l'Allemagne, **accueillent sur la base du volontariat 8 000 migrants** se trouvant dans les premiers pays d'arrivée européens. Huit mille, c'est une goutte d'eau par rapport **aux 13 000 exilés** arrivés sur le sol grec entre janvier et novembre 2022, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ou aux **29 000 arrivées en Espagne**, notamment par la route des Canaries, également recensées par l'OIM. Et surtout au regard des **105 000 personnes migrantes arrivées en Italie** en 2022, selon le ministère de l'Intérieur italien. La Commission identifie bien certains obstacles à lever. En particulier, "des préférences parfois restrictives exprimées par les États qui s'engagent". Ces critères rendent difficiles, parfois, l'adéquation avec les candidats et limitent les profils acceptés. Les autorités norvégiennes assument avoir des "*préférences pour certaines nationalités de demandeurs d'asile*". Plus étonnant encore : elles veulent "*éviter tout lien direct avec les opérations de recherche et de sauvetage menées par les navires des ONG*" dans les profils des candidats. "*La sélection des candidats à la relocalisation suit des procédures arbitraires et le processus d'entretien cause beaucoup de stress aux personnes traumatisées*". La France qui avait accueilli, en août 2022, 38 personnes arrivées en Italie. Elle est actuellement en train d'organiser le transfert de 89 personnes interrogées lors de deux missions réalisées à Chypre. La France s'est engagée à recevoir 3 000 demandeurs d'asile relocalisés par an. L'Allemagne, 3 500. Après six mois d'application, on reste très loin du compte. **Seuls 207 demandeurs d'asile ont été pris en charge** dans le cadre du programme de relocalisation volontaire au sein de l'Union européenne, depuis sa mise en place en juin 2022. Tous ont été transférés depuis l'Italie, leur premier pays d'arrivée, vers d'autres États européens. Pour Chypre, Grèce, Italie, Malte, Espagne, on dénombre "*environ 600 pré-acceptations mais très peu de transferts*". Un précédent mécanisme, adopté par le Conseil de l'UE en 2015 avait, lui, une **valeur contraignante** pour les États membres. Il **devait concerner 160 000 migrants**. Sauf qu'il n'avait pas porté ses fruits non plus. En fin de compte, "*ce sont quelque 34 689 demandeurs d'asile qui ont été relocalisés au 31 mai 2018*". Enfin, la Commission propose d'aborder le sujet de la **relocalisation des mineurs non-accompagnés** lors de la **prochaine réunion des États membres** sur ce sujet. Pour l'heure, seule Malte s'est montrée intéressée par cette possibilité, quand bien même la Commission indique que ces jeunes "mériteraient la priorité" des relocalisations.

## DES NOUVELLES DES « HOTSPOTS »

À partir du printemps 2015, l'Europe voit arriver à ses frontières maritimes des centaines de milliers de réfugiés syriens, principalement en Grèce et en Italie. Les hotspots sont nés dans ce contexte. « L'approche hotspot » est supposée aider les pays dits de « première ligne », ceux qui voient arriver les migrants à leurs portes, à remplir leurs obligations de contrôle et « d'accueil » des arrivants. Plusieurs agences européennes interviennent, notamment Europol pour la coopération policière, Frontex (agence européenne pour la surveillance des frontières) et EASO, l'agence européenne de l'asile, pour faire le tri entre les personnes ayant besoin d'une protection internationale et les migrants dits « économiques ». Les hotspots sont conçus comme des centres d'enregistrement où sont regroupés les migrants qui arrivent pour régler les formalités administratives et où ils peuvent, en principe, déposer une demande d'asile. En pratique, ce sont des camps qui empêchent ces personnes fuyant leurs pays de pénétrer sur le territoire européen. « L'approche hotspot » s'articule avec une modification de la procédure d'asile intervenue en Grèce en 2021 : en considérant que dans leur cas, la Turquie est un pays « sûr », elle exclut de nombreuses nationalités comme les Syriens, les Afghans, les Somaliens, les Pakistanais et les Bangladais de la possibilité de demander l'asile en Grèce. Si l'accord est pour le moment gelé (aucun renvoi vers la Turquie n'ayant eu lieu depuis mars 2020), ce qui empêche bon nombre d'expulsions vers la Turquie, ces personnes n'en continuent pas moins à être détenues dans les hotspots. La plupart d'entre elles sont enfermées dès leur arrivée pour

une durée de 18 mois (pour entrée illégale), qui peut être renouvelée pour une nouvelle période de 18 mois (pour séjour sans autorisation), soit au total trois ans de détention.

Voir **un podcast** en 7 épisodes, réalisé avec le "studio son" de la Parole errante demain dans les **îles grecques de Kos et Leros**, donne la parole aux exilés bloqués sur ces îles, ainsi qu'aux personnes qui travaillent ou militent à leurs côtés, afin de mettre en lumière et dénoncer l'approche hotspot dont le principal objectif est de trier, enfermer et expulser les exilés.

[http://migreurop.org/article3156.html?lang\\_article=fr](http://migreurop.org/article3156.html?lang_article=fr)

## ALLEMAGNE

A 16 ans, un jeune gambien, intègre en Gambie une radio locale. Rapidement, ses interviews vont être connus mais lui attire des ennuis et l'attention du pouvoir. Il décide de partir au Sénégal voisin. Il prend la route en espérant rejoindre l'Europe. Il se rend au Mali, au Burkina Faso, au Niger, puis en Libye où, au bout d'un mois, *"en traversant la Méditerranée, nous avons eu un accident. Notre bateau a coulé et plus de 40 personnes sont mortes"*. Un navire marchand leur vient finalement en aide. Son voyage ne s'arrête pas en Italie. Il poursuit sa route vers le nord jusqu'en Allemagne, où il arrive fin 2016. Aujourd'hui, à 23 ans il vit à Oldenburg, une petite ville du nord-ouest de l'Allemagne. Lorsque l'on ne parle pas l'allemand, il est très difficile de trouver sa place dans le pays. Il estime que beaucoup de migrants subissent une certaine pression pour s'intégrer. Il réunit de jeunes migrants une fois par mois pour cuisiner et manger ensemble. Le but est de *"s'amuser sans penser à l'asile et à toutes ces questions bureaucratiques."* *"Un jour, vous avez un repas du Sénégal. Le jour d'après, quelqu'un d'autre se mettra à cuisiner des spécialités afghanes ou syriennes."* *"J'ai vu des gens avec de grands rêves qui allaient à l'école et à l'université, et qui ont perdu la vie. Beaucoup de personnes sont mortes même après leur arrivée en Italie"*. *"Les gens pensent que l'Europe est un paradis, que d'une certaine manière tout le monde survit"*. Selon lui, l'Allemagne pratique toutefois *"une meilleure politique migratoire que beaucoup d'autres pays européens."* *"Ils pourraient améliorer encore beaucoup de choses, mais quand je suis allé en Italie pour faire un documentaire sur les migrants sans abris, j'ai découvert que l'Allemagne est bien meilleure que beaucoup de pays"*. *"J'ai vu beaucoup de migrants avec des documents, des permis de séjour, et qui dormaient pourtant dans la rue"*.

## AUTRICHE

À l'accueil de l'hôtel-restaurant Magdas, une phrase est inscrite au mur : **"Gardez l'esprit ouvert"**. Ici, sur les 40 employés, deux tiers sont des réfugiés. Un choix revendiqué par la gérante de l'établissement. *"En Autriche, il y a du ressentiment envers ces personnes. On préfère se concentrer sur leurs lacunes plutôt que de voir leur potentiel. Nous, nous avons voulu exploiter ce potentiel, c'est pourquoi nous avons ouvert cet hôtel en 2015 et cela a très bien fonctionné. En tout, nous avons permis à plus de 80 réfugiés de travailler"*. *"Mais cela ne fait pas encore totalement partie de la norme en Autriche. S'ils candidatent, ils n'ont pas les mêmes chances que quelqu'un qui a grandi en Autriche. Certains disent : "les étrangers viennent nous voler notre travail." Mais en réalité, nous avons suffisamment de travail et nous avons besoin de ces personnes."* Un kurde qui accueille les clients, un large sourire aux lèvres, est originaire de Syrie. Il travaille à l'hôtel Magdas depuis 2019, mais se souvient combien trouver une place fut difficile. *"Trouver une entreprise qui m'accepte a été dur à cause de la langue, d'une part, car je ne parlais pas aussi bien allemand qu'aujourd'hui, mais aussi en raison de mon origine"*, *"cela joue, malheureusement, un rôle pour certaines entreprises en Autriche, et je trouve ça injuste, car je n'ai pas choisi ma nationalité, ni ma religion ou ma couleur de peau, je suis né avec. Au final, j'ai trouvé une place à l'hôtel Magdas et j'en suis reconnaissant, car le travail, c'est très important. Ça permet non seulement de payer son loyer et tout le reste, mais aussi de ne pas rester chez soi à ne rien faire."* Un syrien a dû fuir la Syrie, alors qu'il était adolescent. Réfugié en Autriche depuis 2015, il vient de trouver une place en apprentissage au sein de l'hôtel-restaurant Magdas, en tant que serveur. Travailler ici est pour lui synonyme d'une nouvelle vie. *"Les clients ici sont super ! De temps à autre il y a des personnes âgées qui n'aiment pas trop que je les serve, mais hormis ça, les gens sont très sympathiques. Ici, on se sent comme à la maison. C'est*

*important, car les personnes venant de Syrie ont vécu des moments très difficiles, c'est mon cas. J'ai vu des choses très dures". "C'est compliqué d'oublier, mais on essaie de faire de notre mieux pour en sortir quelque chose de positif. C'est pourquoi j'espère qu'il y aura davantage d'endroits comme l'hôtel Magdas".* Selon les derniers chiffres disponibles, qui datent de novembre 2022, 36 000 réfugiés et détenteurs de la protection subsidiaire sont inscrits à l'AMS, le pôle emploi autrichien, en attente d'un travail.

## **BELGIQUE**

Parmi *trois iraniens* qu'il est prévu d'exiler, figurent deux jeunes hommes, âgés de 21 et de 22 ans, qui disent craindre pour leur vie après avoir reçu des convocations de la police iranienne pour *"troubles à l'ordre public"*, en raison de leur participation à des protestations dans le nord du pays. À la suite de **l'annulation de leur première expulsion vers la Turquie**, après qu'ils aient refusé de monter dans l'avion à l'aéroport de Zaventem de Bruxelles, les trois hommes ont été ramenés au centre fermé Caricole de Steenokkerzeel, où ils **sont toujours retenus depuis**. Après cette affaire, le parti social-libéral DÉFI, le parti socialiste, les écologistes, mais aussi des partis de gauche et du centre, ainsi que les nationalistes flamands, ont fait part de **leur inquiétude à propos du rapatriement d'Iraniens** au vu de la situation en Iran, notamment devant la Chambre des représentants belge. Ils ont demandé à la secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, de prendre des mesures pour **geler ces renvois vers l'Iran**. Interrogée fin janvier 2023 sur le cas des trois Iraniens, la **secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration** avait déjà estimé que malgré la situation *"inquiétante"* en Iran, *"en Belgique, une demande d'asile est évaluée de manière rigoureuse et indépendante par le Commissariat général aux réfugiés"*. *"Selon le commissariat général et le juge du Conseil du contentieux, il n'y a pas un risque de persécution individuel dans ce dossier"*, avait-elle expliqué. Mercredi 8 février 2023, elle juge *"scandaleuse la façon dont le professionnalisme et l'indépendance du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (équivalent de l'Ofpra) et les juges du Conseil du Contentieux des Étrangers, sont remis en cause"*. Mais le cas de ces trois Iraniens, dont **l'expulsion a été annulée** à la dernière minute le 23 janvier 2023, a soulevé de vives critiques contre les autorités belges. Pour les trois Iraniens menacés de renvoi, **l'expulsion est prévue pour la Turquie, et non pour l'Iran**. La Turquie - où les Iraniens peuvent rester trois mois sans visa - étant le dernier pays dans lequel ils ont séjourné avant leur arrivée en Belgique. Mais ce pays, voisin de l'Iran, n'est **pas considéré comme sûr par de nombreux exilés iraniens**. Et lorsque des migrants y sont expulsés par des pays européens, ils sont habituellement conduits dans des **centres de détention turcs**, où ils patientent avant d'être **déportés vers Téhéran**.

## **BULGARIE**

Candidat à l'intégration dans **l'espace de libre circulation Schengen**, le pays, membre de l'Union européenne (UE) depuis 2007, connaît depuis l'année dernière, une recrudescence de l'immigration clandestine sur son territoire. Le pays a renforcé les **contrôles à sa frontière avec la Turquie**. Mais cela passe des **méthodes brutales**, dénoncent des ONG et des rapports de Frontex, l'Agence européenne de surveillance des frontières. Un adolescent a été retenu *"dans un camp entouré d'une haute barrière"*, ressemblant à *"une prison"*, avant d'être battu et repoussé de l'autre côté de la frontière. Un jeune Syrien a reçu une balle dans la poitrine. Mise en cause, la police frontalière bulgare dément toute responsabilité. Un camerounais témoigne que *« les gardes-frontières bulgares ont violé les femmes sous nos yeux »*. La présidente de l'ONG Mission Wings, *"les brutalités ont nettement augmenté"* et les refoulements massifs sont désormais courants. La police bulgare, elle-même, dit avoir empêché 164 000 tentatives de passages en 2022, contre 55 000 en 2021. Selon le droit international, les policiers devraient au contraire enregistrer tout demandeur d'asile passant la frontière. Frontex a fait état de 25 *"incidents graves"* ces deux dernières années, dont celui d'un mineur non accompagné disparu sans laisser de trace, alors qu'il avait été expressément remis aux autorités. *"Les refoulements se produisent régulièrement dans la zone opérationnelle et le personnel de Frontex est délibérément tenu à l'écart"*. Certains garde-frontières usent de *"propos dégradants et racistes"*. Frontex s'interroge sur *"l'existence d'une politique tacite de non-dénonciation"* des violences, niées en bloc par Sofia qui évoque des conditions difficiles, car *"la pression a brusquement augmenté"*

l'année dernière" selon le président bulgare. Recalée de Schengen en décembre après déjà dix ans d'attente - justement en raison d'un veto de l'Autriche et des Pays-Bas à cause de l'immigration clandestine -, la Bulgarie s'est fixée comme mission de protéger coûte que coûte les frontières extérieures de l'UE.

## CROATIE

Un mois après l'entrée de la Croatie dans l'espace Schengen, la police a enregistré un moindre nombre de migrants irréguliers, mais un nombre considérablement accru de demandes de protection internationale, a-t-il été reconnu lors d'une table ronde sur le mécanisme indépendant de surveillance des actions de la police envers les migrants. Certains migrants en situation irrégulière qui entrent en Croatie n'essaient plus d'atteindre la Slovénie pour y demander une protection internationale ou l'asile, mais le font dès leur arrivée en Croatie, qui a enregistré 1390 en janvier 2023, contre 198 en janvier 2022. Il s'agit notamment de personnes de nationalité russe qui arrivent régulièrement en Bosnie-Herzégovine et n'essaient pas de traverser illégalement la frontière, mais se rendent principalement au poste frontière de Maljevac et demandent l'asile en Croatie.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article\_41824.pdf

## ESPAGNE

La police espagnole a arrêté un homme suspecté d'être à la tête d'une entreprise exploitant des migrants dans un entrepôt de Crevillent, située à proximité d'Alicante, sur la côte sud-est de l'Espagne, a rapporté vendredi 27 janvier 2023, la presse espagnole. Le patron, un Marocain de 45 ans, employait dans sa société **cinq migrants irréguliers, sans contrat de travail, ni assurance**. Les exilés, qui constituaient la majeure partie des effectifs de l'entreprise, devaient décharger des camions de marchandises sans aucune aide mécanique, en portant sur leur dos des ballots de vêtements usagés pesant jusqu'à 80 kilos. Ces personnes, dont la santé a été affectée, effectuaient de longues journées de travail, sans aucune pause autorisée. Le tout pour près de 200 euros par semaine, soit un salaire d'un niveau *"bien inférieur au minimum légalement garanti"*. À de nombreuses reprises, ils se sont plaints de souffrir de blessures au dos et aux genoux, a indiqué la police. Mais, leurs absences étant déduites de leur salaire, ces employés sans-papiers se rendaient au travail malgré la douleur, sous l'effet d'analgésiques. La police a estimé que le chef d'entreprise les avait exploités *"sans respecter les règles les plus élémentaires en matière de risques professionnels"* et qu'il avait *"abusé de leur situation de vulnérabilité, puisqu'il s'agissait de migrants qui ne parlaient pas la langue espagnole et ne connaissaient pas leurs droits"*. L'homme d'affaires arrêté a été libéré après s'être présenté au poste de police et attend désormais une convocation au tribunal.

## Mineurs non accompagnés

L'Espagne est parmi les pays européens qui **accueille le plus de mineurs non accompagnés** (MNA). Pour beaucoup, l'Espagne reste un pays de transit de leur parcours d'exil. En 2020, 10 000 jeunes ont été pris en charge dans les centres d'accueil du pays. D'après les données du gouvernement, la plupart de ces mineurs sont originaires du Maroc (42,1%), du Mali, d'Algérie, du Sénégal, de Guinée et de la Gambie. En octobre 2021, la réglementation dédiée à leur accueil a été réformée. Si vous êtes arrivé seul dans le pays et que vous avez moins de 18 ans, voici ce que vous devez faire pour être pris en charge. En possession de leur **passport** ou d'un document de voyage authentique, les autorités espagnoles les signalent directement aux agents de la protection des mineurs. **Sans papiers**, ou si l'administration espagnole émet de sérieux doutes quant à leur minorité, une évaluation médicale par des médecins spécialistes, est engagée afin de déterminer leur âge, puis est effectué un "test osseux" radio de : main et poignet ; et un examen dentaire ainsi qu'une radio de la clavicule. La reconnaissance de minorité peut dans les faits prendre *"plusieurs mois"*, voire *"un an"*, aussi, *de nombreux jeunes atteignent même la majorité sans jamais avoir été reconnu mineur*". Une fois leur minorité reconnue, qu'il y ait demande d'asile ou non, ils bénéficient d'une autorisation administrative de séjour, et sont conduit à l'un des services de protection des mineurs dépendant des gouvernements de chaque région. La demande de titre de séjour doit ensuite être déposée par le responsable du centre d'hébergement. La nouvelle loi fixe à trois mois le délai maximum de traitement

de la demande (contre neuf auparavant). Si *"ces trois mois sont dépassés, les services de l'immigration remettent un titre de séjour à ces personnes"*. Ce titre de séjour est valable deux ans. Les centres de protection régionaux se chargent de l'accueil d'urgence ou de l'accueil pérenne, et hébergent des mineurs étrangers comme espagnols. Être reconnu mineur donne accès à l'éducation de base, gratuite, ainsi qu'aux études supérieures. Ils peuvent aussi bénéficier du système public de bourses et d'aides dans les mêmes conditions que les Espagnols. Tous les mineurs étrangers bénéficient également d'un accès intégral au système de santé national. Ils peuvent travailler s'ils ont plus de 16 ans, à condition que l'emploi soit conforme à "l'itinéraire d'insertion" prévu par les communautés autonomes. Un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le taux de jeunes migrants ayant un emploi est passé de 28 à 51%, selon le ministère des Migrations. Les secteurs les plus prisés sont ceux de l'agriculture et de l'hôtellerie. Certains centres ne disposent pas de ce type d'initiative et *"n'ont aucun mécanisme de suivi des adolescents dont ils sont responsables une fois qu'ils atteignent la majorité"*. En Andalousie, le "programme +18" a vocation à **accompagner les jeunes sous tutelle de la protection de l'enfance avant leur majorité et jusqu'à leur vingtième année**. À l'expiration de leur titre de séjour, les jeunes exilés doivent quitter le centre d'hébergement. Alors que certains n'ont pas eu le temps de trouver un travail, nécessaire à l'obtention d'un logement et du futur permis de résidence. De manière générale, il y a un grand manque de préparation de la part des institutions." Pour renouveler le titre de séjour, il faut justifier **du salaire minimum, s'élevant à 490 euros**, aides sociales comprises. Des *"rapports sur l'effort d'intégration, la continuité des études ou de la formation"* seront également pris en compte, indique le ministère des Migrations. S'ils ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, ils conservent ce statut à leur majorité. Une fois reconnu comme résident étranger, vous pouvez bénéficier des prestations sociales de base, dans les mêmes conditions que les Espagnols.

### **Sommet hispano-marocain**

Il a pour but la coopération économique, mais la lutte conjointe contre l'immigration reste un levier diplomatique majeur dans les discussions. A l'occasion cette douzième Réunion qui s'est tenu mercredi 1er et jeudi 2 février 2023 à Rabat, l'Espagne a indiqué qu'en janvier, 1 292 personnes sont **arrivées en Espagne de manière irrégulière**, ce qui indique **une baisse** de quasiment 70% par rapport à janvier 2022. L'immense majorité est arrivée par la voie maritime. Sur ces 1 292 immigrants du mois de janvier, 1 205 sont parvenus sur le territoire espagnol à bord de 86 bateaux. En janvier 2022, ils étaient 4 115, sur 155 bateaux. Sur toute l'année 2022, les autorités espagnoles ont décompté 31 219 arrivées par la voie maritime. Cela représente une baisse de 25% par rapport à l'année précédente (41 945 arrivées en 2021). Des ONG nuancent le bilan présenté par les autorités. Mais *"il faut comparer sur plusieurs années pour que ce soit pertinent. Quand on remonte à 2018 ou 2019 par exemple, on voit bien que l'on est sur une tendance à la hausse"*. Cette réduction des arrivées en provenance du Maroc de près de 30% en 2022, est due à la coopération sécuritaire entre les deux nations. Sauf que cette baisse concerne surtout **les migrants subsahariens**. *"Pour les Marocains, il y a toujours une augmentation continue des départs. C'est une vraie hémorragie de la jeunesse, surtout par la mer"*, via le détroit de Gibraltar. *"Mais ces statistiques officielles n'en parlent pas. Ils amalgament les chiffres"*. La traversée reste pourtant ardue pour ces jeunes Marocains. *"Entre le Maroc et l'Espagne, il y a beaucoup trop de bateaux des garde-côtes"*, témoigne un exilé marocain de 29 ans, rencontré à la frontière franco-italienne. *"Si tu arrives à passer la marine marocaine, tu trouves la marine espagnole. Et ils te renvoient au Maroc."* Certains décident plutôt de prendre un vol jusqu'en Turquie, puis d'emprunter la route des Balkans. Ce long détour s'explique aussi par le fait que le passage vers l'Espagne est devenu *"plus cher"*. *"Peu de voies de migration sont accessibles, donc les gens vont jusqu'à chercher les routes les plus difficiles."* Des Marocains vont jusqu'à se rendre au Brésil pour entrer en Guyane sur le territoire français. *"Je ne connais qu'une seule personne qui a fait ça, c'est assez nouveau"*. De leur côté, les réseaux de passeurs s'adaptent, dirigeant les candidats subsahariens vers le sud/ouest du pays pour prendre la route maritime vers les Canaries. Les ressortissants marocains, eux, partent davantage depuis le nord du pays. Parmi les raisons de la baisse des traversées via la route des Canaries, figurent les interceptions quotidiennes de migrants

subsahariens sur le territoire marocain. Mercredi 1er février, un drame s'est déroulé dans ce cadre. Un bus transportant 55 exilés subsahariens, arrêtés à Laayoune par les autorités, a eu un accident meurtrier. *"Le bus s'est renversé la nuit passée dans la zone de Foum Lahcen. Bilan très lourd : 4 morts dans les rangs des migrants et plusieurs blessés graves. Le bus était en route la nuit pour refouler ces migrants vers la zone de Ouarzazate."* Malgré l'intensification de ces arrestations, donc la baisse des traversées vers les Canaries, cette route continue d'être le théâtre de nombreux naufrages. Sur l'année 2022, 1 677 personnes ont disparu, et 107 officiellement sont décédées. (voir aussi le paragraphe « Briançon »).

## **Lanzarote - Canaries**

Un navire de sauvetage espagnol a porté secours, mercredi 8 février 2023, à une embarcation de migrants repérée à environ 37 kilomètres des côtes de l'île de Lanzarote, dans l'archipel espagnol des Canaries. Dans le canot pneumatique, se trouvaient 42 personnes, dont 41 adultes et un bébé, en plus d'un passager décédé. Les survivants, en état d'hypothermie et déshydratation après avoir passé plusieurs jours en mer, ont été conduits sur l'île. Neuf d'entre eux ont été hospitalisés, dont deux dans un état grave. Au cours de la première semaine de février, les îles Canaries ont accueilli 724 migrants arrivés par la mer, dont la plupart ont été secourus dans les eaux de Lanzarote

## **GRECE**

Au large de l'île grecque de Leros, dimanche 5 février 2023, a eu lieu un naufrage **d'un canot pneumatique** transportant des exilés, originaires d'Afrique, parmi lesquels des enfants, des femmes, et des personnes à mobilité réduite. Ils venaient des côtes turques voisines. Quarante et une personnes ont été secourues, dont six enfants et deux adultes qui ont été transportés à l'hôpital, mais aussi quatre enfants, dont deux garçons d'environ 5 ans et une fille de 4 ans qui n'ont pas pu être ranimés par les médecins. L'alerte avait été donnée dimanche matin par un pêcheur qui a retrouvé en mer le corps d'une femme âgée d'une vingtaine d'années. *"Malheureusement, nous avons encore une fois des victimes innocentes qui ont perdu la vie à cause de l'attitude criminelle des trafiquants"*, a dénoncé le ministre de la Marine. Le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU a également réagi dimanche : *"Il est déchirant qu'en l'absence de voies sûres, des réfugiés continuent de se lancer dans des voyages risqués et confient leur vie à des passeurs sans scrupules"*.

Mardi 7 février 2023, les garde-côtes ont annoncé un naufrage qui a fait au moins trois morts (deux femmes et un homme) et une vingtaine de disparus au large de la Grèce. Leur embarcation a coulé après avoir heurté un récif, près de l'île de Lesbos avec un groupe estimé à 41 personnes au total. Au moins 16 personnes ont été sauvées et les recherches se poursuivaient encore mardi.

## **ITALIE**

Au lendemain d'un voyage en Algérie, la première ministre italienne s'est rendue à Tripoli, le 28 janvier 2023, pour rencontrer son homologue libyen. Elle estime que *"La Libye est une priorité pour l'Italie"*, pour *"la stabilité de la Méditerranée"*, *"la sécurité"*, et pour répondre à *"certains des grands défis auxquels l'Europe est confrontée en ce moment, comme la crise énergétique"*. Lors de la visite a été signé un **contrat gazier** "historique" entre les compagnies pétrolières libyenne et italienne, d'une valeur de 8 milliards de dollars, mais surtout, la mise en œuvre prochaine de **deux accords de coopération entre Rome et Tripoli** autour de la lutte contre l'immigration clandestine. Premier accord promet de *"renforcer les capacités et la coopération avec les autorités libyennes en ce qui concerne les services de garde-côtes"*, via la livraison prochaine de cinq bateaux "entièrement équipés" ; second accord, il jette les bases d'une *"force opérationnelle conjointe"* chargée des **flux migratoires**, mais aussi de la **lutte contre le terrorisme et les stupéfiants**. Les travaux pour la mise en place de cette *"task force"* italo-libyenne débiteront avec une première réunion à Rome. Les ministres de l'Intérieur *"maintiendront des contacts continus pour suivre le développement de ses activités"*. L'aide supplémentaire accordée aux garde-côtes libyens par



l'Italie renforce donc d'autant plus l'inquiétude des ONG. *"Bien que ce ne soit pas nouveau, c'est inquiétant"*, a déploré Alarm Phone. *"Cela conduira inévitablement à davantage de personnes enlevées en mer et forcées de retourner dans des endroits dont elles avaient cherché à s'échapper."* *"Leurs sourires, ensemble, constituent la peine capitale pour nous les habitants de la Libye, déplore Refugees in Libya. La visite de la première ministre apporte plus de morts, et de graves violations des droits de l'homme"*. En janvier 2022, par l'UE elle-même a reconnu, dans un rapport confidentiel, ces exactions et *"l'usage excessif de force"* envers les migrants (tires sur les migrants en 2021). La première ministre italienne a garanti *"un traitement humain des personnes"*. *Nous sommes déterminés sur ce point"*. Une fois transférés à terre, la grande majorité des migrants sont pourtant jetés dans les centres de détention du pays, où les attendent travail forcé, torture, extorsion et viols.

## **Le football et l'immigration**

Né à Conakry en 2003, un jeune guinéen grandit avec son père et l'un de ses frères, après la séparation de ses parents peu de temps après sa naissance. *"J'ai tapé dans un ballon dès mes 4 ans, et la fièvre du football ne m'a plus jamais quittée ! Je vivais football, je dormais football."* Il commence à évoluer dans une équipe du quartier. En 2018, son père, décède, Avec de l'aide des voisins il quitte Conakry l'année suivante, direction l'Italie. Des cousins éloignés l'aident à venir illégalement dans **la région de Lecce**. *"C'était ma seule option, je ne pouvais pas rester au pays. Je parlais bille en tête avec l'idée d'avoir un avenir meilleur et de tout donner pour atteindre mon rêve de devenir footballeur. Dès que je suis arrivé dans La Botte, je savais qu'une porte s'ouvrait pour moi. J'ai foncé sans réfléchir, déterminé et affamé comme jamais"*. Il trouve une structure qui l'aide rapidement à tisser un lien avec d'autres personnes, l'association *Rinascita Salento Refugees (Renaissance réfugiés de Salento en français)* et l'entraîneur de son équipe de football, réfugié venu du Sénégal. Cette ONG aide les migrants dans cette partie de l'Italie, en mettant en place des projets liés à l'éducation et au sport. *"Il avait déjà un talent particulier, il sentait le jeu comme personne, et il fallait juste qu'il continue de travailler pour attirer l'attention de clubs professionnels"*. *"La concurrence est très rude. Mais Moustapha y a toujours cru, même lors des moments où son pays lui manquait, où il était en difficulté avec l'administration italienne, il n'a jamais lâché son rêve"*. Il intègre un centre de formation tente de faire son trou chez les professionnels à Bergame. Ce soir de mars 2022, pour sa première **chez les professionnels** à Bologne, il entre dans l'histoire et **marque son premier but**. *"Je sais que je suis l'un des rares choisis pour devenir professionnel, et que beaucoup de jeunes sur le continent africain voit mon exemple comme leur rêve. Je sais que je suis suivi et je me dois de me battre pour vivre mon rêve à fond, et donner de l'espoir aux jeunes du continent. Leur montrer qu'il faut croire en son étoile, qu'il faut tout donner pour dessiner son propre destin"*.

## **Lampedusa**

Les garde-côtes italiens ont récupéré, jeudi 2 février 2023 dans la soirée, *"huit corps, cinq hommes et trois femmes, dont une était enceinte, au large de Lampedusa. Il y a 42 survivants, dont deux femmes enceintes"*. Les survivants ont été menés à terre, complètement trempés. Ceux qui ont péri seraient morts de froid et de faim. Les migrants ont également indiqué qu'ils étaient partis de Sfax, en Tunisie, aux premières heures du jour, samedi 28 janvier 2023. Deux autres personnes sont mortes durant la traversée mais leurs corps n'étaient pas dans le bateau. Il s'agit d'un bébé de quatre mois, mort à bord du bateau, que sa mère a déposé dans les flots et un homme qui aurait sauté pour récupérer le corps mais s'est noyé. La mère du bébé serait l'une des trois femmes décédées retrouvées sur l'embarcation. *"J'ai perdu le compte des morts. Je suis maire depuis six mois et j'ai déjà réceptionné au moins 40 morts. Ce n'est pas normal, presque chaque semaine nous récupérons des cadavres"*, a déploré le maire. *"La situation est en train de devenir vraiment dramatique. L'Europe doit faire quelque chose, le gouvernement doit faire quelque chose."*

Des jeunes de la communauté « Afrodescendants » tentent de mener le combat contre le **racisme anti-Noir** appelé "afrophobie", contre **des discriminations et stéréotypes enracinés** et

persistants des personnes d'ascendance africaine, alimentés par la politique migratoire de l'extrême-droite et une méconnaissance de l'Afrique et des liens historiques avec l'Italie. C'est un racisme qui touche plus d'un million de personnes d'origine africaine résidant en Italie. Plus d'un million de personnes d'origine africaine vivent en Italie.

<https://www.rfi.fr/podcasts/accents-d-europe/20230206-l-afrophobie-l-europe-fait-trop-peu-pour-lutter-contre>

## TCHEQUIE

Le gouvernement **tchèque** a annoncé, mercredi 1er février, qu'il allait mettre **fin aux contrôles à la frontière avec la Slovaquie**. Cette décision sera effective à partir de dimanche 5 février 2023. Elle est motivée par la diminution du nombre de migrants tentant de traverser cette frontière. *"Les chiffres ont considérablement diminué"* selon le ministre de l'intérieur. En 2022, ces contrôles avaient pourtant été renouvelés face, cette fois-ci, à une augmentation des arrivées observée par rapport à 2021. La mesure avait été appliquée le 29 septembre à 27 points de passage entre ces deux pays de l'Union européenne, qui font également tous deux, partie de l'espace Schengen. À l'époque, le ministre tchèque de l'Intérieur avait expliqué que les contrôles étaient nécessaires car près de 12 000 migrants avaient été arrêtés l'année précédente par les autorités. La plupart d'entre eux venaient de Syrie. Des chiffres plus élevés que durant la crise de 2015. Ces contrôles, censés initialement durer 10 jours, sont finalement restés en place pendant plus de quatre mois. La République tchèque est utilisée comme un pays de transit pour les migrants cherchant à rejoindre des pays européens plus à l'ouest. Le taux d'octroi d'asile du pays, qui s'élève à 10 %, est le plus faible de tous les Etats de l'Union européenne.

# EUROPE

## ALBANIE

Les entrées irrégulières dans l'Union européenne ont augmenté depuis le début de l'année 2023. Les Albanais, par exemple, sont de plus en plus nombreux à tenter de rejoindre la Grande-Bretagne clandestinement, en traversant la Manche sur des petites embarcations. Leur nombre a explosé l'an dernier (2022). Il faut dire que les passeurs albanais font leur pub sur le réseau social TikTok banalisant cette traversée risquée et qui coûte autour de 5 000 €.

## BALKANS

192 266 entrées de migrants ont été enregistrées dans les six pays des Balkans occidentaux en 2022, soit une hausse de 60% par rapport à 2021 : 120 883 en Serbie ; 27 429 en Serbie ; 22 379 en Macédoine du Nord ; 12 216 en Albanie ; 8318 au Monténégro ; 1041 au Kosovo.

La guerre en Ukraine a poussé des milliers de personnes à prendre la route vers des pays voisins comme la Moldavie ou la Roumanie. Ce fort exode impacte les pays des Balkans, alors que de nombreux exilés d'Afrique, du Proche ou du Moyen Orient traversent la région sur la route de l'Europe.

[file:///C:/Users/miche/Downloads/article\\_41824.pdf](file:///C:/Users/miche/Downloads/article_41824.pdf)

## MONTENEGRO

Selon un nouvel accord en cours de discussion entre le Monténégro et l'Union européenne, Frontex étendra sa juridiction aux frontières du pays avec l'Albanie, le Kosovo, la Serbie et la Bosnie-Herzégovine. Un accord en vigueur depuis juillet 2020, permet déjà à Frontex d'aider le Monténégro à contrôler ses frontières avec les membres de l'Union européenne - en l'occurrence la Croatie et la frontière maritime avec l'Italie.

[file:///C:/Users/miche/Downloads/article\\_41824.pdf](file:///C:/Users/miche/Downloads/article_41824.pdf)

## ROYAUME-UNI

Le gouvernement britannique met en œuvre, à partir de lundi 30 décembre, de nouvelles mesures pour faciliter l'expulsion de délinquants étrangers, en cherchant à les empêcher de se présenter à tort comme **des victimes d'esclavage moderne**. Le gouvernement s'efforce de résoudre la **saturation de son système d'asile**, mis à rude épreuve par les arrivées record de migrants par la Manche, et les failles du système susceptibles d'être exploitées. Jusqu'à présent, quand un délinquant étranger se disait **victime d'esclavage moderne**, toute tentative *d'expulsion était suspendue* en attendant que son cas soit examiné. Les **nouvelles mesures empêchent** désormais ceux qui ont dans le passé fait de fausses déclarations à cet égard de **bénéficier des protections** empêchant leur expulsion. Les agents qui étudient les dossiers devront désormais prendre en considération des "**preuves objectives d'esclavage moderne**" et non de "**simples suspicions**". "*Il est totalement injuste que de véritables victimes d'esclavage moderne doivent attendre longtemps avant de bénéficier de la protection dont ils ont besoin à cause d'abus flagrants du système*", a déclaré la ministre de l'Intérieur. "*Les changements qui entrent en vigueur signifient que si vous avez commis une infraction, nous avons le pouvoir de refuser de vous protéger et de vous chasser de notre pays*". Les mesures qui entrent en vigueur lundi 30 décembre 2023, concernent les étrangers condamnés à toute peine de 12 mois de prison ou plus, ou qui ont été condamnés pour des crimes ou délits graves comme meurtre, terrorisme ou infraction sexuelle, ou posant un risque pour la sécurité nationale.

## SERBIE

Des personnes interdites d'entrée en Bosnie-Herzégovine y pénètrent facilement depuis la Serbie, sans être enregistrées. La raison ? Les fréquentes coupures d'électricité à certains passages frontaliers, qui n'ont pas de générateurs. Les systèmes informatiques s'arrêtent, et toutes les entrées/sorties du pays sont enregistrées manuellement dans des cahiers. Parfois même, les policiers se contentent d'examiner les passeports, ce qui permet aux migrants mais aussi à d'autres personnes de pénétrer en Bosnie-Herzégovine.

[file:///C:/Users/miche/Downloads/article\\_41824.pdf](file:///C:/Users/miche/Downloads/article_41824.pdf)

## SUISSE

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi 4 février devant le Palais fédéral à Berne contre le renvoi en Croatie de demandeurs d'asile. Les requérants ne sont pas traités dignement dans ce pays, estiment-elles. De nombreux articles de presse indiquent que les réfugiés subissent de mauvais traitements et de la violence en Croatie, ont relevé les orateurs de la manifestation. Les migrants ne seraient pas en sécurité dans ce pays. Dès lors, la Suisse doit cesser immédiatement ses renvois vers la Croatie et dans les pays où les droits des requérants sont bafoués, ont réclamé les participants à la manifestation mise sur pied par l'organisation neuchâteloise Droit de rester et ses partenaires. La protestation, à laquelle ont pris part de nombreux migrants, était autorisée et s'est déroulée dans le calme.

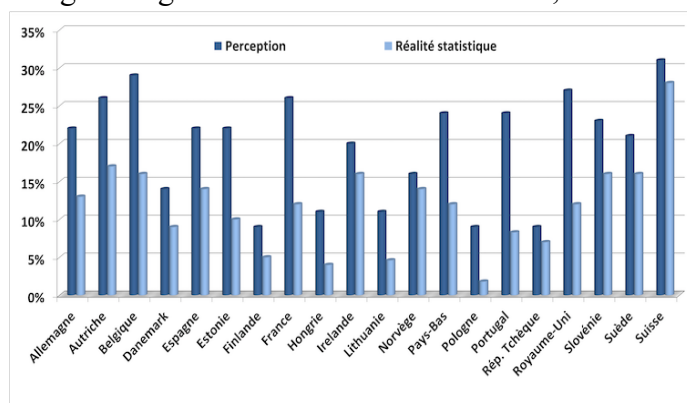
[file:///C:/Users/miche/Downloads/article\\_41824.pdf](file:///C:/Users/miche/Downloads/article_41824.pdf)

# MONDE - NATIONS UNIES

## VIVONS-NOUS DANS UNE ÈRE DE MIGRATION DE MASSE ?

Face à cette menace que de nombreuses études montrent comme **relevant de l'imaginaire**, les politiques adoptées par différents gouvernements consistent à **durcir les conditions d'admission** des migrants et demandeurs d'asile originaires des pays du Sud... En moyenne, les Britanniques, les Estoniens, les Français, les Hongrois, les Litvaniens, les Néerlandais et les Portugais **pensent que la population immigrée** vivant dans leur pays est **deux fois plus importante que ce qu'elle représente réellement**. Plus frappante encore est l'exagération de la présence des immigrés par les Polonais : ils en voient cinq fois plus qu'il n'y en a en réalité. Ces mouvements nous rappellent que **les migrations internationales ont toujours fait partie de notre**

**histoire.** Nous semblons l'avoir oublié, mais celle-ci est marquée par une importante émigration des Européens. Certes, le nombre d'immigrés internationaux, femmes et hommes, a été multiplié par environ 3,7 entre 1960 et 2020. Il est passé de 77 millions à 281 millions. Mais au cours de la même période, **la population mondiale est passée de trois milliards à près de huit milliards d'individus.** Malgré l'augmentation en chiffres absolus, l'effectif des migrants internationaux ne représente donc



qu'une très petite fraction de la population mondiale : **3,6 % en 2020, contre 2,5 % en 1960.** Cela signifie que dans le monde aujourd'hui sur 100 personnes, 97 vivent toujours dans leurs pays de naissance. la part des migrants dans la population mondiale ne dépasse pas 2,4 % en 2000 et 3,3 % en 2020. On est loin d'une grosse vague, une inondation, un torrent ou un raz-de-marée migratoire : **à l'échelle mondiale, les migrations internationales ressemblent**

**plutôt à un tranquille ruisseau.**

<https://theconversation.com/vivons-nous-dans-une-ere-de-migration-de-masse-196916>

## ASIE

### SYRIE

A la suite au **tremblement de terre**, 3 300 personnes sont décédées. Parmi ces victimes se trouvent de très nombreux déplacés. "*Nous ne connaissons pas le nombre exact de réfugiés touchés et il se peut que nous ne le sachions pas avant quelques jours, mais nous craignons que le nombre soit important étant donné que l'épicentre du séisme était proche de zones à forte concentration de réfugiés*", a averti l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), mardi 7 février 2023. La Syrie compte **six millions de déplacés internes**. Ces populations ont fui diverses villes contrôlées par le régime pour **se réfugier dans le nord du pays**, en particulier dans le gouvernorat d'Idlib, où vivent deux millions de réfugiés, parfois dans des camps.

En Syrie, même constat en ce qui concerne la fragilité des habitats, mais cette fois-ci en raison de la guerre qui ravage le pays depuis près de 12 ans. Il y a "*des milliers de bâtiments qui étaient fissurés à la suite des bombardements. Lorsque ce tremblement de terre s'est produit, un grand nombre de ces immeubles se sont effondrés. Maintenant, des dizaines de milliers de familles sont sans abri*". Le pays compte **12 camps de réfugiés palestiniens**, hébergeant environ 438 000 personnes. Trois d'entre eux se trouvent dans le nord du pays, touché par le séisme : le camp de Lattaquié et ceux de Neirab et Ein El Tal à l'extérieur d'Alep. "*Nous considérons que 57 000 réfugiés palestiniens ont été touchés parce qu'ils vivent dans les camps au nord*", a déclaré une porte-parole de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). En Syrie, le HCR a commencé à distribuer **30 000 kits de premiers secours**, à Alep, Homs et Tartous, contenant des matelas, des couvertures, des ustensiles de cuisine, des bâches en plastique, des jerrycans et des matelas de couchage. Des vêtements d'hiver seront également distribués. Le HCR dispose également de 20 000 tentes en stock à Damas, et d'au moins 19 halls de tentes qui peuvent servir d'espace d'accueil ou d'abris collectifs. Mais dans le pays, **l'acheminement de l'aide est particulièrement source d'inquiétudes**. L'un des problèmes majeurs est l'accès à ce dernier grand bastion des rebelles et des jihadistes, qui compte 4,8 millions de personnes, dit-il. La quasi-totalité de l'aide humanitaire y est acheminée de Turquie par Bab al-Hawa, l'unique point de passage, garanti par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Acheminer de l'aide à partir du territoire syrien contrôlé par Damas est épineux diplomatiquement. Cela suppose aussi que le régime consente à la transmettre aux

populations de la zone rebelle et que les belligérants s'accordent sur sa distribution. Le passage de Bab al-Hawa, contesté par Damas et Moscou qui dénoncent une violation de la souveraineté syrienne, a été maintenu pour six mois supplémentaires, jusqu'en juillet prochain. Sous la pression de la Russie et de la Chine, les trois autres points de passage ont été supprimés. Mais Bab al-Hawa a été touché par le séisme ayant frappé les deux pays, a déclaré l'ONU mardi. *"La route qui mène au point de passage a été endommagée, ce qui perturbe temporairement nos capacités à utiliser pleinement"*, précise l'ONU. Pour l'heure, les experts doutent de la possibilité que les anciens points de passage puissent être rouverts. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) redoute une crise sanitaire majeure qui causerait encore plus de dommages que le séisme. Des organisations internationales s'inquiètent notamment de la propagation du choléra, qui est réapparu en Syrie. Les États-Unis, notamment, ont annoncé la levée temporaire de certaines sanctions imposées à la Syrie, avec l'objectif de voir l'aide être acheminée aussi vite que possible aux populations touchées. La France débloquera une aide d'urgence à la population syrienne à hauteur de 12 millions d'euros. De son côté, Londres promet d'allouer un montant de près de 4,3 millions d'euros aux Casques Blancs, organisation opérant dans les zones rebelles.

## TURQUIE

Lundi 6 février 2023, dans le sud de la Turquie et en Syrie voisine ont été secouées par deux **puissants séismes**, de force 7,8 avec des dizaines de répliques dont l'une de 7,7. Le président turc, qui s'est rendu le 6 février, dans la ville de Kahramanmaras, épiceutre du tremblement de terre. La Turquie compte environ 3,5 millions de déplacés syriens. Dans les zones touchées par les tremblements de terre vivent des centaines de milliers de déplacés, fuyant le conflit syrien. *"Rien que dans la ville (turque) de Gaziantep, il y a un demi-million de réfugiés syriens, cela représente un habitant sur cinq"*. *"L'écrasante majorité (de ces déplacés) vit dans des **constructions précaires, dans des immeubles qui ne répondent à aucune norme, qui sont construits en parpaings, sans fondations, et qui d'ailleurs peuvent régulièrement s'effondrer l'hiver en raison du climat extrêmement rigoureux**"*. La neige, qui tombe en abondance et la baisse des températures, attendue en soirée et mardi 7 février 2023, va rendre encore plus difficile la situation des personnes se retrouvant sans abri, ainsi que le travail des secours. Le nombre de morts en Turquie a dépassé 18 342. La plupart des réfugiés syriens en Turquie vivent parmi la population locale *"dans les mêmes bâtiments qui se sont effondrés"*. Seuls 47 000 vivent dans sept camps d'hébergement temporaire dans les dix provinces touchées par le séisme. *"Ces camps pourraient être utilisés comme lieu de transfert des victimes du tremblement de terre"*, a estimé le représentant du HCR en Turquie. Le nombre de blessés a grimpé à plus de 74 000. Des centaines de milliers de personnes se trouvent désormais sans abri et souffrent de la faim, de la soif et du froid, tant en Syrie qu'en Turquie.

## AFRIQUE

### IMMIGRATION ET MEDECINS AFRICAINS

Le texte de la future loi sur l'immigration entraîne des **inquiétudes** de part et d'autre de la Méditerranée. Certains **pays africains redoutent** notamment que l'article 7 du projet de loi, qui propose un nouveau cadre pour les professionnels de santé, dont les médecins, les sage-femmes, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens, n'entraîne de facto **un exode de ces professionnels** et donc une **réduction de l'accès aux soins des populations du Maghreb et d'Afrique subsaharienne**. Quatre praticiens français vont dans ce sens. *"On souhaite transférer nos déserts médicaux dans les pays issus de nos anciennes colonies. Mais comment vouloir attirer les médecins de ces pays sans accepter ensuite de recevoir leurs populations malades laissées sans soins ? On ne limitera pas l'immigration illégale en continuant à priver les pays d'origine de leurs ressources naturelles, technologiques et humaines. Nous devons au contraire accepter de participer à la formation de leurs futurs professionnels de santé dans le cadre d'accords bilatéraux répondant aux*

*besoins des populations locales*". Autre grief formulé par les détracteurs de la loi, le fait que la proposition de loi ne précarise davantage les médecins étrangers, déjà moins bien moins bien payés que leurs homologues français. D'abord parce que la **carte de séjour** de ces médecins n'a qu'une validité **de quatre ans** sans aucune garantie pour la suite. Ensuite parce que le projet de loi n'évoque pas la question de la **validation des acquis** que les étudiants sont venus chercher en France. Or, les démarches pour les obtenir relèvent souvent du casse-tête : la procédure d'autorisation d'exercice (PAE), qui a pourtant été simplifiée, peut encore prendre plusieurs années. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la France a embauché en 2022 **quelque 25 000 médecins nés à l'étranger**, soit 12 % du nombre total de praticiens enregistré à l'ordre des médecins. Cette tendance ne date pas de la crise sanitaire. Les chiffres ont été multipliés par trente ces vingt dernières années. Le nombre de visas accordés aux étudiants africains en formation pour la rentrée 2020-2021 a connu une hausse de 32,5 %. Le nombre d'étudiants d'Afrique subsaharienne a grimpé de 41 % en cinq ans, selon les données de l'agence Campus France. La majorité des **médecins étrangers** proviennent en premier lieu de **l'Europe de l'Est** mais aussi de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de Madagascar, du Sénégal, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et de la République démocratique du Congo (RDC). Les pays de **l'OCDE comptent en moyenne 25 % de médecins étrangers** donc plus que la France. Au **Royaume-Uni, plus d'un médecin sur trois** qui pratique à l'hôpital public, vient d'Inde, du Nigeria ou d'Égypte.

*"Ce qui me frappe, c'est que l'on parle beaucoup de ce qui se passe en France avec notre administration, nos institutions et très peu de notre coopération avec les pays d'origine pour qui les migrations représentent un sujet très important et un levier de développement considérable, explique un analyste au sein du think tank Migration Policy Institute. **L'immigration a des effets sur les pays d'origine, sur les pays de transit.** Si l'on veut obtenir une politique à long terme, il faut une dynamique de partenariat gagnant-gagnant."* La guerre en Ukraine et l'accueil des réfugiés a montré que **"l'Union européenne** était capable d'envisager une **politique migratoire commune** et de se coordonner sur l'accueil des populations déplacées. De nouveaux dispositifs ont d'ailleurs été testés à cette occasion". Une telle "dynamique de partenariat" avec les pays d'Afrique francophone ne semble pas à l'ordre du jour du gouvernement.

## ÉRYTHREE

Des rafles visant au recrutement forcé de soldats, une pratique redoutée par les Érythréens depuis des années, *« se sont multipliées »* pendant **la guerre en Éthiopie**, dit le rapporteur spécial de l'ONU. *« Ils vont de maison en maison et prennent tout le monde, ne laissant que les mères derrière eux »*. Une la famille a été raflée dans un village, *« tous les hommes »* ont été arrêtés, seul un vieillard de 70 ans a été libéré ; les autres *« ont tous été envoyés au Tigré »*. Ces coups de filet n'ont pas concerné que les résidents érythréens. Des centaines de réfugiés, hommes et femmes, **capturés dans les camps en Éthiopie pendant la guerre**, ont été *« maintenus en détention et contraints de retourner combattre »*, en compagnie des lycéens ayant achevé leur formation au camp militaire de Sawa où se déroule la dernière année d'éducation secondaire. Sont ont des *« rafles d'enfants »* de 14 ans, sans que leurs parents n'aient jamais été informés. Des enfants *« âgés de 16 ou 17 ans »*, sont sommairement entraînés et tués au combat. Certains parents ont également été détenus jusqu'à ce qu'un enfant caché se rende. *« C'est une façon d'augmenter la répression sur la société. Ça fait des années que les Érythréens vivent dans un contexte de peur. On parle là d'une campagne qui a augmenté la terreur à tous les niveaux. »* On comprend que ce pays soit l'un des plus importants **pourvoyeurs de réfugiés sur le continent**.

Des discussions ont lieu entre les responsables de l'Erythrée et du Kenya : à la tête de la première économie d'Afrique de l'Est, le Kenya sait qu'il a besoin d'une stabilité accrue dans la région s'il veut approfondir ses relations économiques avec ses voisins. Or, l'Erythrée joue un rôle important dans la sécurité régionale. Le pays est notamment impliqué dans le conflit éthiopien. En décembre 2022, le président kenyan, a déjà plaidé un retrait des troupes érythréennes du Tigré.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220616-le-recrutement-forc%C3%A9-de-soldats-%C3%A9rythr%C3%A9ens-s-est->

## MAROC

Voir les paragraphes « Espagne » et « Briançon ».

Lundi 6 février 2023, dans la soirée, La cour d'appel de Nador a les premières condamnations prononcées à l'encontre de huit migrants qui avaient tenté d'entrer dans l'enclave espagnole de Melilla le 24 juin 2022. *"La cour d'appel de Nador a durci à quatre ans de prison les peines de trois migrants et à trois ans de prison pour cinq autres"*. Sept autres accusés du même groupe ont vu leurs peines maintenues à deux ans et demi de prison, a précisé l'avocat. *"Nous espérons que la justice prenne en considération leur condition de demandeurs d'asile afin de revoir à la baisse ces peines"*. Ces 15 migrants ont été condamnés, entre autres, pour *"entrée illégale"* au Maroc, *"désobéissance"* et *"dégradation de biens publics"*.

## RWANDA

L'Union européenne accorde 22 millions d'euros supplémentaires destinés à l'**accueil** au Rwanda **des évacués de Libye**, en majorité des migrants venus d'Érythrée ou du Soudan. *« Il y a toujours des personnes qui attendent d'être évacuées. Ce renouvellement de l'assistance va aider les opérations de ce centre, pour que les gens qui sont ici continuent de bénéficier de cette assistance, mais va aussi permettre à ce centre de continuer à accueillir les mêmes personnes qui ont besoin de la même sécurité, de la même assistance. »* Depuis son ouverture, le centre de Gashora, à 60 kilomètres au sud de la capitale rwandaise, a accueilli plus de 1 500 migrants évacués de Libye, qui sont en transit. Ce nouvel accord doit permettre d'en recevoir 2 600 supplémentaires d'ici 2026. Les demandeurs d'asile y restent le temps que leur dossier soit étudié par des pays tiers, notamment le Canada, la Suède, la Norvège et la France. *« Nous avons des gens qui viennent ici avec des traumatismes, qui ont été torturés. Il y a eu des cas de viols. Donc sortir de cet état de fait est déjà une solution. Arriver ici au Rwanda, un **espace où la sécurité règne**, je pense que **c'est déjà une solution**. Peut-être pas la finale, parce que le plus important est qu'ils reconstruisent leur vie, que ce soit au Rwanda ou dans un autre pays tiers. C'est ça qui est important pour nous. C'est une fois que nous serons à cette étape qu'on pourra dire qu'on a trouvé une solution durable. »* Plus de 900 évacués de Libye ont déjà été réinstallés dans des pays tiers depuis le début du programme. S'ils ont également le choix de s'installer de façon permanente au Rwanda, aucun n'en a pour l'instant fait la demande.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230210-au-rwanda-confiance-renouvel%C3%A9e-au-programme-d-accueil-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-libyens-en-transit>

## SENEGAL

Le 9 février 2023, à Dakar, le Regroupement des diplômés sans emploi a une nouvelle fois manifesté pour interpellier les autorités sénégalaises sur le chômage des jeunes. C'est pourtant l'une des priorités affichées des autorités : l'emploi des jeunes reste un défi majeur dans le pays. D'après les derniers chiffres de l'Agence nationale de la statistique, le taux de chômage était estimé à 24,1% au dernier trimestre 2021. Et selon le ministère de l'Économie, environ 200 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail. À 33 ans aujourd'hui, l'un cherche toujours un emploi stable : *« Malheureusement, si on n'a pas la chance d'avoir des grands frères qui sont dans l'administration, qui sont dans de grandes boîtes, ce sont toujours des stages que vous décrochez, c'est toujours des "Je vous rappelle" qu'on vous dit. On donne des cours à gauche à droite en attendant. »* Un autre : *« Au Sénégal où l'on construit partout. On veut travailler pour le pays, mais le problème, c'est une mauvaise politique. Et l'année prochaine, si ça ne change pas, **je vais partir** ! »* Le coordonnateur des Diplômés sans emploi du Sénégal, tente de dissuader les candidats au départ. Il demande une concertation nationale contre le chômage : *« Évidemment, c'est une bombe à retardement, c'est un facteur d'instabilité sociale, qui est source de frustration et de mécontentement. »*

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230210-s%C3%A9n%C3%A9gal-le-regroupement-des-dipl%C3%B4m%C3%A9s-sans-emploi-manifeste-%C3%A0-nouveau>

## TUNISIE

Le 6 février est la date choisie par plusieurs associations de la société civile pour **commémorer les morts sur les routes migratoires** et baptisée : "**Commémor'action**". En effet, le 6 février 2014, un groupe de 200 personnes tente de franchir, depuis le Maroc, la frontière vers l'Espagne. Quatorze sont morts noyés. La Guardia Civil espagnole avait alors utilisé des balles en caoutchouc ainsi que des fumigènes pour ralentir et empêcher leur avancée. Elle a été suivie en Tunisie qui est un des pays où le nombre de départs clandestins vers l'Europe ne cesse d'augmenter avec, là aussi, son lot de morts et de disparus. Devant le théâtre municipal de Tunis, des femmes sont venues exprimer leur détresse. À tour de rôle, plusieurs ont pris la parole. Des mères, des sœurs arborent des photos d'un frère ou d'un fils disparu en Méditerranée. "*Comme beaucoup d'autres, je suis une mère parmi d'autres qui n'a plus de nouvelles de son fils. Ici, il y a des mères qui sont dans cette situation depuis 2007, 2008, 2011, 2012 et ça continue. On lance un appel et on espère que le président nous entendra. Si nos enfants sont vivants, qu'ils reviennent. S'ils sont morts, ramenez les corps, qu'on les enterre et que l'on puisse enfin faire notre deuil.*" Alors que les départs illégaux vers l'Italie ont augmenté de 12 % en 2022, la Tunisie serait sous pression de l'Union européenne pour réduire ces flux. C'est ce que soutient le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES). "*La marine tunisienne fait office de garde-frontières de l'Europe. Nous la soupçonnons d'être impliquée dans plusieurs naufrages d'embarcations de migrants. Les interceptions peuvent être extrêmement violentes et déboucher sur des catastrophes. Il arrive aussi que la marine tunisienne ne porte pas ou tarde à porter secours à des embarcations à la dérive*" ; 580 Tunisiens auraient disparu en Méditerranée en 2022.

## AMERIQUE

### USA

L'ancien président Donald Trump avait mis en place une politique de séparation des migrants illégaux de leurs enfants. Parlant de « *honte nationale* », son successeur Joe Biden a mis en place dès son arrivée une cellule destinée à identifier et localiser les familles séparées. Jeudi 2 février 2023, le ministre de la Sécurité intérieure a fait le point sur la question des **enfants migrants séparés de leurs familles**. Après deux ans de travail, près de 4 000 enfants séparés de leurs familles entre 2017 et 2021 ont été identifiés. Sur ces 4 000, un peu moins de 1 000 n'ont toujours pas retrouvé leurs parents. Parmi eux, 148 enfants sont « *en voie de les rejoindre* », et « *183 familles ont été informées qu'on pouvait les réunir* ». Il a parlé d'un « *travail essentiel pas encore terminé* », et promis que le groupe de travail continuait d'essayer de contacter les familles séparées afin de leur donner la possibilité de se retrouver aux États-Unis.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230203-aux-%C3%A9tats-unis-un-millier-d-enfants-migrants-toujours-%C3%A9par%C3%A9s-de-leurs-parents>

### CANADA

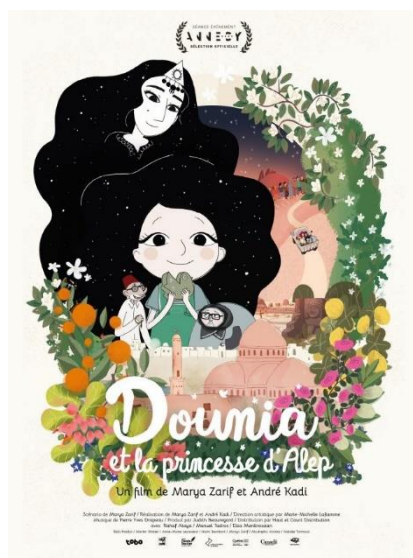
Lorsqu'ils ne peuvent pas passer aux postes frontières officiels faute de visas, les demandeurs d'asile prennent le risque de suivre le **chemin de Roxham, interdit**, et de se faire arrêter par la police canadienne qui les attend à l'autre bout. Le Canada a en effet **l'obligation d'accueillir des potentiels réfugiés**. En 2022, 40% des 92 175 demandeurs d'asile arrivés au Canada, ont emprunté cette route dérobée, un véritable record. Des gens seuls, des familles, qui bien souvent ont bravé tous les dangers et remonté les Amériques du Sud au Nord pour demander l'asile. Des gens qui viennent du Mexique, de la Colombie, du Nigéria et surtout d'Haïti, mais également de la Turquie et du Soudan. Lorsqu'ils l'utilisent, les immigrants peuvent déposer une demande d'asile au Canada, et arrivent ensuite à Montréal, situé à seulement 40 minutes en voiture de la frontière américaine. Là, les services d'aide du Québec les prennent en charge pour leur **offrir un toit et une aide administrative de quelques semaines**. Sauf que l'afflux de personnes vivant la même réalité rend la situation chaotique. En 2022, 40 000 personnes ont emprunté le Chemin Roxham, contre 19 000 en 2018, pourtant une année record. Théoriquement, le gouvernement canadien finance l'aide aux



réfugiés, mais l'argent ne suit pas. Bien des demandeurs d'asile se retrouvent à la rue. La maigre allocation de secours qu'ils reçoivent ne suffit pas. Le Refuge des jeunes en accueille plusieurs, mais cela ne suffit pas. Fin janvier, le milieu associatif a lancé un cri du cœur au gouvernement pour mieux aider ces personnes vulnérables. Tour à tour, les organismes ont déploré le manque de ressources qui les empêche de répondre à ce qui ressemble de plus en plus à une crise humanitaire majeure, particulièrement dans la métropole québécoise, Montréal. Pour régler la situation, le Premier ministre du Québec, François Legault, demande au Canada de fermer le chemin Roxham. Une solution que même sa ministre de l'immigration refuse, car elle craint que les gens n'empruntent des chemins plus dangereux. L'Association québécoise des avocats en droits de l'immigration, qui a lancé une lettre ouverte, réclame, elle, une révision de l'entente des tiers-pays sûrs entre les États-Unis et le Canada. « Les demandeurs d'asile pourraient ainsi se présenter aux postes frontaliers réguliers, comme c'est déjà le cas dans les aéroports », propose les juristes. Cela répartirait mieux leur nombre à travers le Canada. Le gouvernement central canadien garde le silence sur ce dossier, lui qui discute, paraît-il depuis plusieurs années, de cette question avec les autorités américaines. Le président américain Joe Biden doit venir à Ottawa en mars rencontrer le Premier ministre canadien Justin Trudeau. L'occasion peut-être de clarifier enfin la façon dont seront reçus les demandeurs d'asile qui arrivent au Canada.

## A VOIR – A LIRE – TEMOIGNAGE

### Dounia et la princesse d'Alep



Film d'Animation de : Marya Zarif et André Kadi -  
Festival d'Annecy 2022 –

Dounia a 6 ans, elle quitte Alep avec quelques graines de nigelle au creux de la main et avec l'aide de la princesse d'Alep, Dounia fait le voyage vers un nouveau monde. Le film s'ouvre sur la ville d'Alep riieuse, colorée et joyeuse avec sa grande mosquée, sa cathédrale et ses souks qui fourmillent de vie. Malgré la mort de sa maman alors qu'elle était toute petite, Dounia y vit heureuse entre son père épris de liberté, ses grands-parents qui la couvent de tendresse, et son oiseau adoré. En arabe ou en français, ils aiment chanter et danser. Mais très vite, la douceur et l'innocence de l'enfance sont confrontées à la violence de la guerre. Son père se fait arrêter, son oiseau meurt sous les bombes, les attentats sont de plus en plus nombreux et la ville perd ses couleurs chatoyantes. Dounia et sa famille n'ont pas d'autre choix que de quitter leur ville. Heureusement, pour ce voyage vers un nouveau monde,

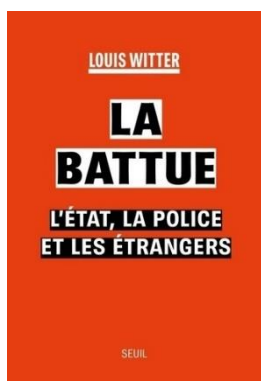
l'enfant a pris avec quelques graines de nigelle, plante syrienne aux mille vertus, sans savoir qu'elles sont dotées de pouvoirs magiques... La légendaire princesse d'Alep veille sur elle. De la traversée de la Syrie aux camps de réfugiés en Grèce jusqu'à son arrivée au Canada, on suit la gamine dans son périple avec beaucoup d'émotion et de tendresse. Un récit poétique et, malgré le sérieux du sujet, traité avec humour et optimisme. Les dessins sont magnifiques et le personnage de Dounia, craquante et touchante, est particulièrement réussi. « Je crois en une culture syrienne multiple, chaleureuse, inclusive, colorée et douce », écrit la réalisatrice. C'est un conte oriental qui rend un merveilleux hommage à la culture levantine (son multiculturalisme, sa gastronomie, sa langue), est aussi un récit qui aborde les expériences douloureuses du deuil, de la guerre (en l'occurrence celle qui a déchiré la Syrie) et de l'exil. « Ce film répond aux questions à hauteur d'enfant, et par la voix d'un enfant. »

<https://www.hautetcourt.com/animation/dounia-et-la-princesse-dalep/>

<https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/cinema/dounia-et-la-princesse-dalep-pourquoi-il-faut-aller-le-voir-avec-ses-enfants-01-02-2023-LG64ED6W7NFU3OVBGCNO2Y7AQQ.php>

**La battue : l'État, la police et les étrangers**, Louis Witter, 3 février 2023 – 155 pages. Seuil éditeur.

Louis Witter, journaliste et photoreporter, a passé dix-huit mois dans le Nord-Pas-de-Calais, à Calais et Grande-Synthe, à enquêter sur la stratégie de politique intérieure dite du "zéro point de fixation" lancée par Bernard Cazeneuve et renforcée par Emmanuel Macron et le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Stratégie caractérisée par des battues ou chasses à l'homme organisées toutes les 48 heures, cette stratégie de gestion policière des campements de migrants a pour but de dissuader les personnes de s'installer et de se regrouper : une manière de gouverner par l'image, l'exemple et la violence. Il dénonce la "politique de harcèlement" qui conduit les migrants à prendre de plus en plus de risques pour tenter de rejoindre l'Angleterre. Une stratégie inefficace au vu de la hausse du nombre de traversées. Dans ce livre, à mi-chemin entre l'enquête et l'essai, Louis Witter montre comment la politique locale, le droit, les politiques institutionnelles et les pratiques policières œuvrent de concert pour légitimer toujours plus de violences envers les personnes étrangères. Un phénomène qui témoigne d'un rapport particulier, inquiétant et renouvelé que la police et l'État entretiennent avec l'étranger et la citoyenneté.



<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/invit%C3%A9-du-jour/20230201-louis-witter-photoreporter-la-politique-de-harc%C3%A8lement-des-migrants-%C3%A0-calais-est-mortif%C3%A8re>

<https://www.decitre.fr/livres/la-battue-9782021498523.html>

### Vers une nouvelle vie découverte dans la maison d'un passeur

ELLE, est originaire du Darfour et avait 3 ans, en 2003 lors de la guerre civile : "*Mon village a été attaqué, j'ai vu les miliciens brûler le village. C'est la dernière fois que j'ai vu mes parents vivants. Ils ont été victimes de la 'purification ethnique'.*" La fillette a ensuite été élevée par sa tante, dont le conjoint l'a maltraitée. Dès qu'elle a pu, ELLE a quitté le Soudan.

LUI, a fui des menaces. "*J'ai été accusé avec mon oncle d'aider des groupes militaires au Soudan*". IL nie ces accusations : "*Je n'avais rien à voir avec la politique, mais ils ont commencé à me suivre, moi et mon oncle. Après sa mort l'année dernière, j'ai décidé d'immigrer à la recherche d'une vie sûre.*" IL est parti en septembre 2022. Depuis, il assure ne pas être en contact avec ses deux sœurs et sa mère restées sur place, pour les protéger. "*Je ne peux pas les contacter, elles pourraient être en danger si je le fais.*" Ils ont pris le chemin de l'exil, chacun de leur côté, et qui sont désormais loin de leurs familles respectives avec qui ils n'ont plus de contact. **Les deux Soudanais, de 25 et 22 ans, se sont rencontrés à Izmir, en Turquie, en septembre dernier 2022, dans la maison d'un passeur, en attendant le départ en bateau pour la Grèce.** Une maison pleine d'une centaine de personnes, des migrants d'origines diverses, parmi lesquels régnaient "*la peur et l'inquiétude*". Les occupants étaient divisés par groupes, sans logique, dans les différentes chambres. ELLE, s'est retrouvée avec plusieurs hommes. Dans cette maison, "*d'autres migrants ont essayé à plusieurs reprises de me toucher*". LUI en fut témoin. "*Il est venue m'aider, il m'a défendue, plusieurs fois.*" Les deux jeunes se rapprochent et finissent par ne plus se quitter. Dans cet endroit hostile où l'avenir est suspendu aux conditions météorologiques et, surtout, aux ordres des passeurs. Sortir de la maison du passeur est nécessaire car aucune nourriture n'y est fournie : il faut aller acheter de quoi manger par ses propres moyens. Mais sortir de la maison est dangereux, indique le couple, dans ce pays où les migrants sont régulièrement arrêtés par les autorités. "*J'avais peur d'être emprisonné et renvoyé au Soudan*". **IL fait sa demande en mariage à ELLE le 28 septembre 2022.** Une semaine plus tard, ils scellent leur union. "*On a fait un mariage religieux dans la mosquée d'Izmir. Il y avait deux témoins qui étaient des personnes présentes ce jour-là dans la mosquée*", raconte-t-Il. "*Depuis que je suis avec LUI, j'ai l'impression d'avoir enfin une vie à moi.*" Arrivée à Lesbos, le 21 octobre 2022, au prix d'une traversée de la mer Égée périlleuse, ils habitent le container numéro 247 dans le camp de

migrants de Mavrovouni où vivent 1 800 personnes de manière provisoire. LUI a reçu son statut de réfugié, mais ELLE attend encore le sien. *"Ça apporte de la chaleur à ma vie d'être avec ELLE"*, confie-t-IL assis à côté d'elle. *"On fait tout ensemble, on partage tout, la joie comme la tristesse"*, commente la jeune mariée. Confiants et optimistes, ils projettent déjà sa lune de miel, *"sur l'île de Santorin"*, dès que leur situation sera stable. *"Une fois qu'on sera régularisés, on veut créer une entreprise de construction"*, dit IL, mettant en avant son expérience dans le secteur du bâtiment, en banlieue de Khartoum, au Soudan. Une fois le statut de réfugié obtenu, nombre de migrants rencontrent toutefois d'importantes difficultés en Grèce, pays où le manque de travail est criant, au point de vouloir en partir. Depuis 2019, le gouvernement conservateur a limité progressivement l'accès au logement et réduit l'aide financière accordée aux réfugiés, estimant que de telles aides stimulent l'immigration. Les réfugiés se retrouvent ainsi livrés à eux-mêmes, souvent sans toit ni nourriture.

### Témoignage d'un malien, éboueur

En France, les travailleurs sans-papiers occupent un grand nombre de postes, principalement dans l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment ou le nettoyage. Tous risquent l'expulsion, malgré des emplois qui pallient un manque de main-d'œuvre. Un Malien, éboueur sans-papiers, travaille en France depuis dix ans. Il a beau travailler depuis dix ans en France, il reste sans-papiers. Il se destinait à être juriste. Sa demande d'asile a été rejetée. *"Vu ma situation, je n'ai jamais été tranquille depuis que je suis ici, témoigne-t-il. On ne sait jamais, en cas de contrôle... Tant que tu n'as pas de documents, tu es toujours dans la peur."* La peur constante d'être expulsé vers le Mali, son pays natal qu'il a fui en 2013. *"Je me sentais en danger. Les djihadistes sont venus et voulaient instaurer la charia, la situation était catastrophique. J'ai dit à ma mère qu'il fallait que je quitte le pays pour les aider financièrement et chercher une vie meilleure."* En dix ans de présence en France, il a toujours travaillé. D'abord dans le nettoyage, puis dans le bâtiment, et depuis 3 ans dans le ramassage des ordures. Pour se faire embaucher, il a pris les papiers d'un proche, un "alias", qu'il paie 10 % de son salaire. Il est loin d'être le seul dans son cas dans son entreprise : la moitié est dans la même situation que lui. L'entreprise peine à recruter et a recours à des éboueurs intérimaires pour pallier le manque de personnel. *"Quand tu es sans-papiers, tu ne pars pas en vacances, décrit Moussa. Tu peux travailler dix heures par jour, au lieu de sept. Pour eux, ce sont des avantages"*. Il garde les preuves de sa présence en France, ainsi que tous les papiers pour la justification : transports, impôts, aide médicale...Ce qui lui manque est la concordance assurant qu'il a bien travaillé sous le couvert d'une autre identité. Mais faire la demande à son employeur peut lui faire perdre son travail. Il espère être régularisé et devenir français pour pouvoir travailler dans la légalité.

<https://www.infomigrants.net/fr/author/france24/>

### Témoignage d'un guinéen

Un jeune guinéen a **été contraint de quitter son pays natal en 2013**, après l'assassinat de son oncle. *"Il était militaire et totalement opposé à la corruption. Mon oncle n'a jamais pu accepter ça. Il disait toujours qu'un soldat devait protéger les habitants et il voulait remettre de l'ordre". "En Afrique, quelqu'un de droit n'est pas apprécié. Mon oncle était un grand homme. Ils l'ont assassiné et jusqu'à aujourd'hui, on ne sait pas exactement qui est responsable de son assassinat"*. À cette époque, il est diplômé d'un **bac+3 gestion touristique** et travaille dans un hôtel cinq étoiles. Après l'exécution de son oncle, il se retrouve dans le viseur de la junte militaire, arrivée au pouvoir à Conakry par la force. *"Je viens d'une famille persécutée. Après la mort de mon oncle, les militaires voulaient notre peau. Moi, j'étais souvent caillassé, je me retrouvais ensanglanté. Je n'étais plus libre. Je ne me sentais plus en sécurité"*. Lorsqu'il fait la rencontre de deux touristes maliens venus séjourner dans l'hôtel qu'il gère, le jeune homme décide de prendre la direction de Bamako. Il va y rester pendant un an. Mais le Mali, pays situé au Sahel, est en proie à des instabilités politiques exacerbées depuis un coup d'État perpétré en 2012. *"Le départ de Guinée a été très*

*compliqué et quand je suis arrivé, le pays [Mali] était en crise”. Impossible, donc, de s’y installer. “J’ai été en Algérie rejoindre un ami”. “Sur la route, je me suis fait racketter. J’ai rapidement été bloqué à Agadez, une ville située entre la Libye et le Niger. J’y suis resté pendant une semaine”. “Je me suis retrouvé sans rien. Je risquais de mourir de faim ou de chaleur.” En détresse, Thomas Bangoura rencontre des passeurs qui lui proposent à lui et à d’autres migrants d’aller en Libye. “On a refusé une première fois. Mais la deuxième fois on a été obligés d’accepter parce qu’on n’avait plus rien à manger.” Après un voyage jusqu’à Tripoli, il tombe aux mains d’autres passeurs. “Je me suis fait exploiter, je travaillais tout le temps sur des chantiers”. “Je ne mangeais presque rien. Uniquement des œufs, une omelette. Parfois, juste de l’eau. Je n’avais plus de force, je ne pouvais plus résister.” Quand son état s’est vraiment détérioré, il apprend le sort qui l’attend : traverser la Méditerranée. “Ils savaient qu’on était trop fatigués pour continuer. Ils attendaient d’autres personnes. Comme ils ne veulent pas qu’on meure sur le territoire ils nous ont dit de partir. Ils nous ont usé et échangé comme une vieille machine à laver. Et on n’avait pas le choix : là-bas c’est comme dans un camp militaire : le chef a toujours raison. Et soit tu montes, soit ils te mettent une balle dans la tête”. Avec des centaines d’autres personnes ils se retrouvent parqués dans des trous. Une situation qui dure au moins quatre jours, le temps que les passeurs trouvent suffisamment d’embarcations pour traverser la mer Méditerranée, direction l’Europe. Le 16 mai 2016, il embarque au côté de 121 autres personnes à bord d’un bateau de fortune. “On a été entassés comme des sardines”. “À bord, personne ne connaît la route. On avait un capitaine qui nous disait que l’Europe, c’était là où on voyait les lumières. On naviguait au hasard. On est restés de minuit jusqu’à 16h00 sur le bateau. On a commencé à compter les heures avant de mourir. Chrétiens musulmans, non croyants... on a tous prié sur le bateau pour qu’on ait la vie sauve.” Entre le risque de noyade, la possibilité de chavirer ou encore le froid mordant il perd espoir. Il est persuadé qu’il ne va pas s’en sortir. Il ne doit sa survie qu’au bateau affrété ce jour-là par **SOS Méditerranée**. Ses membres procèdent avec succès au sauvetage en mer des passagers. “Mais quand on a vu l’embarcation, on n’était pas rassuré”. “Pendant une traversée, on sait que quand on voit un bateau soit c’est celui qui vous sauve, soit c’est celui qui vous ramène en Libye”. Secouru en pleine mer par SOS Méditerranée, il raconte sa vie pour rendre hommage à l’action menée par l’ONG, et surtout dissuader ceux qui tentent la même épopée. “Mon histoire peut servir à ceux qui partent et aussi sensibiliser ceux qui ne sont pas partis. Il faut leur parler des enjeux qui sont sur la route migratoire. Il faut leur dire de rester et de s’accrocher”. “Pendant ma traversée, tout le monde a survécu sur notre bateau. Trois embarcations sont parties ce jour-là mais ils n’en ont retrouvé que deux, le troisième a disparu en mer. Vous savez, vous avez une chance sur 10 de réussir la traversée”. Un chiffre corroboré par SOS Méditerranée, qui annonce qu’au moins 1.362 personnes ont perdu la vie durant une traversée en direction de l’Europe en 2022. Mais “on ne connaît pas exactement le nombre de personnes qui meurent en Méditerranée pendant les traversées. Parfois on ne retrouve pas les corps”. 10 ans après son départ de Guinée, il nourrit encore l’espoir de pouvoir un jour retourner chez lui. “Je suis parti sans destination. J’ai fui parce que je n’avais aucune liberté. Je ne rêvais pas de la France. Je voulais juste de la liberté. Même si au cours de mon voyage la chance m’a souri, si ça va mieux dans mon pays je préfère y retourner”.*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/temoignage-thomas-bangoura-persecute-en-guinee-et-sauve-pendant-une-traversee-en-mer-mediterranee-2703670.html>